

L'ÉCHO

VINON-SUR-VERDON

Magazine municipal n°179 - Juin - Juillet - Août 2023



Bonne Rentrée à tous





Talent vinonnais - P. 18



Ça s'est passé - P. 32

- Édito..... P. 3
- Actions municipales..... P. 5
- Travaux et environnement..... P. 11
- Au service des Vinonnais P. 15
- Talent vinonnais P. 18
- Enfance et jeunesse P. 20
- Ça s'est passé P. 32
- Sortir à Vinon P. 33
- Côté Associations..... P. 39
- Infos mairie P. 45
- État Civil - Agenda P. 52

Suivez notre actualité en temps réel

- **N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter** qui est envoyée chaque semaine : rendez-vous sur le site www.vinon-sur-verdon.fr afin de saisir votre adresse mail dans l'encart prévu à cet effet en page d'accueil.
- **Abonnez-vous également à notre page Facebook : Ville de Vinon-sur-Verdon**

L'Écho de Vinon-sur-Verdon n° 179 - Tirage : 2 550 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2023 - Directeur de Publication : Claude CHEILAN
Équipe logistique : Comité Communication
Conception et réalisation : Mairie de Vinon-sur-Verdon - Service Accueil et Communication : 66, avenue de la Libération
BP 19 - 83560 Vinon-sur-Verdon - 04 92 78 80 31 et Imprimerie Despretz : 90, rue St-André - 83560 Vinon-sur-Verdon - 04 92 78 82 07
Photos et textes : Associations, mairie et Jo Boudier



L'association départementale des Gîtes de France du Var, spécialiste depuis 1960 de la location de vacances entre particuliers, lance sa 63^e saison touristique. Comme 2022, l'année 2023 se présente déjà sous les meilleurs auspices !!

Vous êtes propriétaire d'une location de vacances, et vous souhaitez améliorer en toute liberté vos revenus locatifs, n'hésitez pas à découvrir tout ce que peut vous offrir Gîtes de France du Var, comme Monsieur Thierry GILLET, Administrateur de notre association départementale et Ambassadeur du secteur PROVENCE VERDON qui pourra directement vous faire partager sa riche expérience acquise depuis 2001.

Veerle et Thierry :

... « Le mas de la Clape est l'un des plus anciens gîtes de Vinon-sur-Verdon. Entièrement

restauré par nos soins, dominant la plaine du Verdon, il nous a donné l'occasion de faire de belles rencontres et de partager avec nos hôtes les lieux à découvrir, les produits du terroir à déguster et les loisirs à ne pas manquer ! » ...

Pour bénéficier d'une année d'adhésion GRATUITE sans engagement, merci de contacter :

Émilie au 04 94 50 15 30 ou par messagerie à administration@gites-de-france-var.fr





Décidemment, les années se suivent et ne se ressemblent pas !

L'année 2022 a été d'une sécheresse extrême, avec son cortège de restrictions, de recommandations et d'économies d'eau.

2023 semblait prendre le même chemin, pas de neige dans les Alpes du Sud, une absence totale de pluies hivernales. Dès le mois de février, l'ensemble des nappes phréatiques du département du Var et les retenues hydroélectriques du bassin Durance/Verdon étaient en état d'alerte.

Le 9 avril un feu s'est même déclaré sur notre commune, au chemin de Rampoun, dévastant 9,5 hectares de forêt appartenant à l'Etat.

Tous les territoires se sont préparés au pire : on ne pourrait passer l'été !

Et puis en mai, la pluie salvatrice que l'on n'attendait plus, s'est mise à tomber, une pluie abondante et bénéfique pour les hommes, les animaux, les cultures agricoles et la nature.

De façon très atypique, cet épisode pluvieux s'est poursuivi en juin, ce qui n'était pas arrivé en haute Provence depuis plusieurs décennies. Avec plus de 280 litres par m² enregistrés en mai et juin, les pénuries annoncées

*« Avril a trente jours.
S'il pleuvait durant trente et un jours,
cela ne ferait de mal à personne. »*

Dicton provençal

d'eau potable se sont un peu éloignées, les lacs de barrage se sont à nouveau remplis, la Société du Canal de Provence pourra assurer convenablement la desserte en eau potable de ses 2 millions de clients, à partir des lacs de Sainte-Croix et d'Esparron-de-Verdon.

"Joie de goûter souvent au bonheur du bien-vivre ensemble".

Inhabituellement, nos collines se sont mises à reverdir, repoussant pour quelque temps le spectre des incendies de forêts qui détruisent régulièrement la forêt varoise.

Revers de la médaille : des orages de grêle très violents ont dévasté les champs et les habitations de plusieurs communes voisines. Beaucoup de cultures méditerranéennes n'ont pas supporté ce climat trop humide, qui est arrivé trop tard en saison, et les pertes de récoltes sont conséquentes pour de nombreuses productions méridionales (lavande, blé dur, pois chiches, légumes, etc.)

Quelques-unes de nos animations, dont la 1^{ère} brocante du comité cadre de vie du 30 avril ou encore, la 8^{ème} fête de la Transhumance, qui devait se dérouler le 21 mai, ont dû être annulées à cause des orages.

Désormais on peut l'affirmer : l'été est bien là ! La canicule s'est installée durablement sur notre territoire, le soleil tape fort, les touristes sont de retour, le temps est au beau fixe, pour



que toutes nos nombreuses festivités, puissent se dérouler sans encombre : le tournoi de sixte du Sporting Club du 1^{er} mai, la fête de l'Association Culturelle et Sportive Vinonnaise (Foyer des Jeunes), la 25^{ème} édition des Transpiades (dont le départ avait lieu à Vinon), le 12^{ème} concert des Vinestivales, la 2^{ème} brocante au bord du Verdon, les lotos associatifs en soirée sous les platanes, la fête foraine du 14 juillet, la coupe du monde de vol à voile en montagne (organisée par l'AAVA), la 25^{ème} édition de la Fête Belge, la fête votive du 15 août, etc.

Comme on peut le constater, la saison estivale est très propice à la célébration de notre identité Vinonnaise.

L'été à Vinon rime aussi avec la valorisation de notre potentiel touristique. Le 18 juillet, nous avons enfin inauguré notre aire de stationnement pour les camping-cars, idéalement située au bord du Verdon, en lieu et place de l'ancien camping municipal que nous avons dû fermer, en raison de son classement en zone à forts aléas inondation.

Il nous aura fallu beaucoup de patience et d'opiniâtreté, pour obtenir toutes les autorisations administratives, mettre en place un système d'alerte en cas de crue du Verdon, élaborer un plan d'évacuation et de mise en sécurité des usagers et - ce qui n'est pas une mince affaire - convaincre les services préfectoraux du bien-fondé de notre projet.

Cette nouvelle offre touristique profite de sa proximité avec Gréoux-les-Bains, 3^{ème} ville thermale de France, de la vallée de la Durance, du plateau de Valensole, des Gorges et du Parc Naturel Régional du Verdon.

Cet espace ombragé, idéalement situé en cœur de ville, avec une trentaine de commerces et d'artisans dans un rayon de 300 mètres, est un atout important, pour accompagner le développement économique et touristique de notre village.

Par l'action conjointe des élus, des services municipaux, des associations et des très nombreux bénévoles, Vinon redevient chaque été cette cité dynamique et conviviale, où il se passe toujours un événement festif ou une animation populaire, pour le plus grand plaisir de nos visiteurs et de l'ensemble de nos administrés.

La saison estivale est propice à prendre le temps de vivre à un autre rythme, à profiter des gens que l'on aime, et à s'émerveiller devant la richesse et la beauté de nos paysages provençaux.

Je vous souhaite, mes chers concitoyens, d'avoir pu prendre quelques jours de congés, un peu de recul sur les petits tracassés du quotidien et surtout d'avoir bien conscience de la chance que l'on a de vivre au cœur de ce territoire chatoyant de couleurs, baigné de soleil, et de goûter souvent à la joie du bien vivre ensemble.

Et pour ceux qui n'ont pas pu décrocher de leurs obligations familiales ou de leurs activités professionnelles, avant de vous préparer pour la rentrée de septembre, je vous conseille de vous répéter à l'envi : « Qu'est-ce qu'on est bien l'été à Vinon ! »

Votre maire, Claude CHEILAN



RETOUR SUR L'INAUGURATION DE L'AIRE DE CAMPING-CAR

■ L'aire de camping-car a été inaugurée au début de l'été par le maire, Claude Cheilan, l'équipe municipale, et Laurence Cavallé, responsable développement Grand Sud du réseau CAMPING-CAR PARK.

■ La commune a confié la gestion opérationnelle de l'aire à la société Camping-Car Park : service relation clients, assistance technique, gestion financière et suivi d'exploitation. Une partie du chiffre d'affaires sera reversée chaque année à la commune.

■ Le projet a mis quasiment 10 ans à voir le jour en raison des contraintes liées à la situation géographique du lieu, à proximité du Verdon.

■ Site ombragé et tranquille, basé sur le terrain de l'ancien camping, l'aire jouit d'un emplacement idéal, à proximité des commerces, ouvert 24h/24 et 365j/an, accessible sur réservation ou sur place directement grâce à la carte PASS'ETAPES.

■ Les visiteurs peuvent également y retrouver l'ensemble des services indispensables à leur séjour : eau, électricité, accès au wifi, vidange des eaux usées, collecte des déchets. Elle peut accueillir jusqu'à 37 véhicules, ce qui devrait permettre d'accroître l'attractivité touristique.

■ CAMPING-CAR PARK, qui dispose déjà de plus de 450 aires en Europe, pour un total de plus de 14 000 emplacements, est le 1^{er} réseau européen d'aires d'étape et de campings à destination des touristes itinérants.





LE DÉPARTEMENT DU VAR À L'ÉCOUTE DES ÉLUS VINONNAIS



LE DÉPARTEMENT

Fin juin, Marc LAURIOL, Conseiller Départemental du Var, Chargé de mission "aides financières et techniques aux communes", président du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Var (CAUE), Stéphane ARNAUD, conseiller départemental du Var, ont été reçus par le maire, Claude Cheilan, et l'équipe municipale afin d'échanger sur les projets d'investissement communaux et recueillir les attentes des élus.

Lors de cette rencontre, le Département a affirmé sa position d'échelon de proximité, et de premier partenaire technique et financier de tous les territoires qui le composent, et souhaite renforcer le rôle et la place des conseillers départementaux. Le nouveau dispositif d'accompagnement aux communes représentant 48 millions d'euros d'aides aux communes et EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) qui se décline en 3 axes a été présenté :

■ Fonds d'initiative cantonale (FIC) 160000 €/canton

Ce fonds, animé par chaque binôme, en l'occurrence Vesselina Garello et Stéphane Arnaud pour le canton de Saint-Maximin la Sainte Baume, s'inscrit dans l'engagement du département en matière de solidarités territoriales. Il permet d'accompagner les communes dans leurs projets d'investissement dans les domaines des voiries, des bâtiments ou des équipements publics.

■ Aides aux projets communaux (dossiers d'aménagement en matière d'espaces publics, voirie, bâtiments publics, bâtiments patrimoniaux, dossiers d'aides en matière d'eau et assainissement en lien avec les cofinancements de l'Agence de l'Eau et autres partenaires),

■ Aides aux grands projets par thématiques d'intérêt départemental : projets urbains des centres anciens, construction durable de bâtiments publics, installation de prévention des risques naturels, équipements sociaux, sportifs, touristiques et culturels...

Les élus municipaux ont ensuite évoqué les projets financés ou en cours de financement par le département :

■ Financés depuis 2020 : A'DAP (Agenda d'Accessibilité Programmée, dispositif permettant aux établissements recevant du public de se mettre en conformité concernant la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite), Vestiaires et éclairage du stade Auguste Combe, rénovation de la chapelle et du lavoir, équipements des services techniques concernant la suppression des produits phytosanitaires, réaménagement du parking du cimetière, parcours santé, schéma directeur de la gestion des eaux pluviales.

■ En cours de financement : Études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cours, Aire de camping-car, ombrières du relais d'assistantes maternelles Leï Belugo (financement accordé de 1522 € sur 13 903 € HT), climatisation de la crèche des Abeillons (financement accordé de 3 864 € sur 34 080 € HT), logiciel périscolaire (financement accordé de 7 227 € sur 9 034 € HT), rénovation façades mairie, réalisation de la guinguette sur la place.



Puis, la municipalité a passé en revue la liste des projets susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès du Département :

■ Mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des passages piétons,

■ Sécurisation des carrefours des routes départementales,

■ Aménagements d'abris voyageurs sur plusieurs arrêts de bus,

■ Aménagement d'entrée d'agglomération (côté Cadarache)

■ Opérations d'amélioration de la performance énergétique des 2 écoles, restaurant scolaire et mairie,

■ Réhabilitation intérieure de l'église (+ murs et chauffage),

■ Financement de mobilier urbain dans le cadre de la 3ème étoile label ville éco-propre obtenue par le Comité Vinon Ville propre,

■ Participation à l'acquisition de foncier pour du logement social (résidence seniors).

La ville a ensuite émis le souhait de revoir la convention département/Ville/Collège, concernant la prise en charge des fluides, pour une répartition plus juste au prorata des heures d'utilisation du collège et de la ville.

Le département se veut aussi plus accessible et pragmatique par la modification et la simplification des demandes de financement. Pour les associations de l'ensemble du département du Var, il a été précisé que le crédit est de 24 000 €.

Enfin, le sujet de la construction d'une nouvelle caserne a été évoqué et doit être partagé avec le SDIS.



LES MÉGOTS DE CIGARETTES JETÉS AU SOL COMITÉ MUNICIPAL VINON VILLE PROPRE

ALCOME
L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

Dans sa démarche de développement durable en lien avec le Comité Municipal Vinon Ville Propre, la ville de Vinon-sur-Verdon s'est engagée à lutter contre les mégots de cigarettes jetés au sol.

Les mégots de cigarettes jetés au sol représentent une pollution directe et irréversible. 12 ans c'est le temps que met 1 mégot pour se dégrader et 1 mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Les bénévoles qui ont participé à la journée de Nettoyage "Nettoyons le Sud" les 14 et 15 avril ont ramassé 6 kg de mégots dans les rues et les espaces verts du village - nous devrions agir ensemble pour lutter contre ce fléau.

Le Comité Vinon Ville Propre travaille en étroite collaboration avec l'éco-organisme Alcome sur la mise en place d'un programme de réduction des mégots jetés au sol.

Dans ce cadre, vous verrez bientôt dans le centre du village des cendriers en forme de borne et les cendriers muraux.



On va également distribuer des cendriers de poche offerts par la société Alcome lors de nos prochaines actions.

On pense également à la santé et au cadre de vie des plus jeunes vinonnais - dans ce but, des zones non-fumeurs

(interdiction de fumer et de vapoter) seront mises en place dès la rentrée autour de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

Le Comité Vinon Ville Propre tient à remercier tous ceux qui participent à ses actions et qui le soutiennent dans ses démarches. Venez nous rencontrer au forum des associations le 2 septembre ou envoyez-nous un mail pour en savoir plus sur les actions à venir.

vinonvillepropre@gmail.com



LES ZONES BLEUES DE STATIONNEMENT, C'EST BON POUR LE COMMERCE LOCAL !

Le stationnement en zone bleue a pour objectif de favoriser la rotation des véhicules aux abords des commerces et des services en centre-ville. Pour activer l'efficacité des zones bleues, la mairie va mettre à disposition des habitants des disques de stationnement, prochainement disponibles en mairie, à la police municipale, et dans les commerces du village.

La Police Municipale veille au respect des zones bleues !

L'arrêté municipal n°093/2023 récapitule la réglementation des zones bleues sur la commune :

■ n°36 rue Grande, face à la Poste de 9h à 12h et 14h à 17h du lundi au vendredi sauf jours fériés, pour une durée maximale de 1h,

■ Parking au Moulin Saint André jouxtant l'accès à l'espace Briano de 8h30 à 18h, hors week-end

et jours fériés, pour une durée maximale de 1h30,

■ Parking Salle des fêtes, le Cours, du lundi au vendredi de 8h à 18h, hors jours fériés, pour une durée maximale de 2h.

Une signalisation sera apposée sur les zones bleues concernées pour rappeler les durées maximales autorisées.

Au-delà des zones bleues, l'arrêté interdit également sur les parkings publics de la commune, le stationnement en dehors des emplacements délimités au sol par des tracés.

Le montant des contraventions pour le non-respect de ces obligations s'élève à 35 €.





COMITÉ « CADRE DE VIE/ANIMATIONS »

Cette année 2023, l'activité du comité a connu un départ laborieux avec l'arrêt du vide-greniers/brocante du 30 avril, écourté par la pluie et l'annulation de la Fête de la Transhumance pour cause de mauvaises conditions météo.

Malgré ces aléas climatiques, nous tenons encore à remercier chaleureusement nos partenaires qui nous ont soutenus pour l'organisation de nos manifestations, par le biais du traditionnel livret annonçant notre emblématique Fête de la Transhumance, nos vide-greniers/brocantes d'avril, juillet et septembre ainsi que **notre Marché de Noël**, avec ses nombreux exposants, animations, jeux et groupe musical pour les familles, qui se tiendra cette année le **samedi 9 décembre sur la place du village**.

Nous soulignons la belle réussite de nos vide-greniers/brocantes, qui nous oblige à refuser des exposants avant la date limite d'inscription (184 exposants en juillet), ainsi que la fréquentation constante des visiteurs sur notre beau site le long du Verdon.

Avec nos excédents réalisés en 2022, notre comité a décidé d'implanter un grimpe-pyramide



de 3.50 m en corde, à côté des autres jeux du bord du Verdon, proposant ainsi une activité à une tranche d'âge plus élargie.

Il est bon de souligner à nouveau que le Comité Cadre de vie/Animations travaille pour la deuxième année avec le nouveau Comité des Fêtes de Vinon. Cette entraide est bénéfique à l'animation de notre village. N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles de ces comités, vous serez les bienvenus afin qu'ensemble, nous allions plus fort et plus loin pour le bien-être de notre commune.



Jackye Teychenné de Blazy,
Adjointe au maire,
Présidente Cadre de Vie

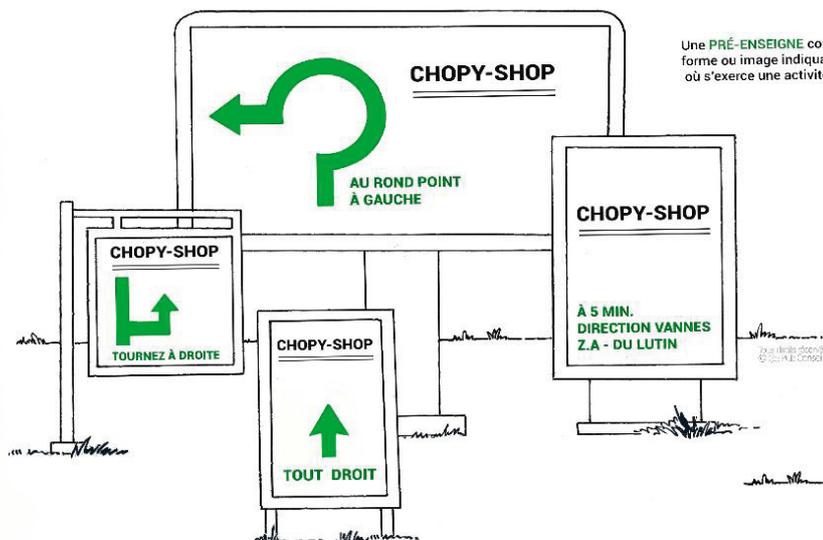
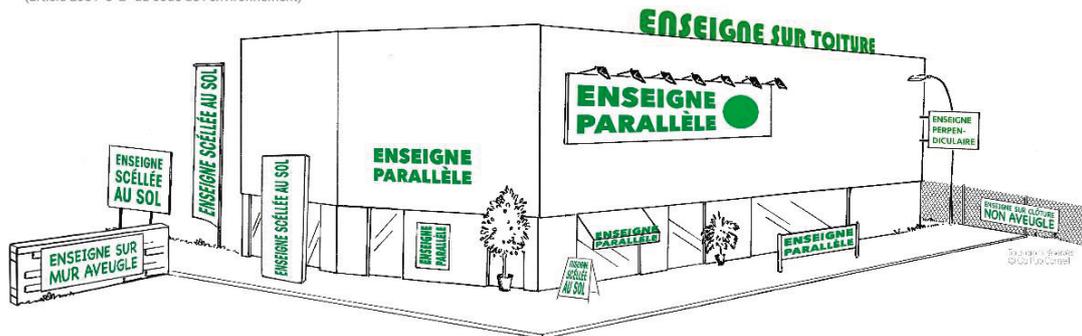




RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

La commune de Vinon-sur-Verdon a lancé l'élaboration d'un règlement local de publicité (RLP) par une délibération en Conseil Municipal du 23 juin 2022. L'objectif de ce projet est de mettre en place une réglementation en matière de publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) afin de préserver, voire améliorer, le cadre de vie et les paysages de la commune.

Une **ENSEIGNE** constitue toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce.
(article L581-3-2° du code de l'environnement)



Une **PRÉ-ENSEIGNE** constitue toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Une **PUBLICITÉ** constitue, à l'exclusion des enseignes et pré-enseignes, toute inscription, forme ou image, destinée à informer le public ou à attirer son attention, les dispositifs dont le principal objet est de recevoir les dites inscriptions, formes ou images étant assimilées à des publicités.
(article L581-3-1° du code de l'environnement)





Qu'est-ce qu'un RLP ?

C'est un document règlementaire permettant d'adapter la réglementation nationale en matière de publicité extérieure au regard des caractéristiques d'un territoire. Dans ce RLP, il sera question de traiter les publicités, les pré-enseignes et les enseignes.

Quels sont les objectifs du RLP ?

Soucieuse de préserver son cadre de vie et ses paysages, la ville de Vinon-sur-Verdon a inscrit les objectifs suivants pour l'élaboration de son RLP :

- Prendre en compte les évolutions du cadre législatif et règlementaire notamment la loi portant l'engagement national pour l'environnement (ENE), dite « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010, et la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « Loi climat et résilience du 22 août 2021 ;
- Veiller à la qualité paysagère des entrées de ville et le long des axes structurants, notamment de la D952 et D554 qui traversent la commune ;
- Réglementer les panneaux de publicités, de pré-enseignes et d'enseignes en adéquation avec les enjeux du territoire ;
- Avoir une réflexion sur l'intégration des dispositifs publicitaires et des enseignes dans la zone d'activités du pas de Menc,
- Concilier la protection du cadre de vie et les besoins des activités de la commune,
- Préserver le cadre paysager naturel et bâti de Vinon-sur-Verdon ;
- Agir sur la pollution lumineuse et la consommation d'énergie liées aux publicités, pré-enseignes et enseignes lumineuses,

notamment en prenant en considération les nouveautés technologiques comme les dispositifs numériques.

Quels sont les étapes d'un RLP ?

Au même titre qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), le RLP fait l'objet d'un diagnostic de territoire. Ce dernier permet de définir un zonage et des règles applicables sur tout ou partie de la commune. Le diagnostic se base sur le recensement des dispositifs publicitaires, effectué en juin 2022.

Le projet sera rédigé et fera l'objet d'une concertation pour recueillir les remarques et observations de chacun. L'ensemble de ces avis permettra éventuellement de modifier le RLP avant qu'il ne soit arrêté en Conseil Municipal. Dans le cadre de la concertation, une réunion publique a été organisée le 3 mai 2023 à 18h, afin de présenter une première version du projet de RLP et de permettre au public de s'informer et de s'exprimer.

Une fois le RLP arrêté, il sera notamment soumis à enquête publique avant d'être une dernière fois, éventuellement, modifié. Après cette ultime étape de modification, le RLP sera approuvé en Conseil Municipal. L'approbation du RLP est prévue pour 2024.

Comment participer et consulter le projet de RLP ?

Les documents relatifs au RLP sont consultables sur le site internet de Vinon-sur-Verdon à la page dédiée au RLP, et en format papier en mairie au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Il est également possible d'émettre ses remarques via le registre papier en mairie de Vinon-sur-Verdon ou par courriel : urbanisme@vinon-sur-verdon.fr



QUAND ON VEUT QUE CELA POUSSE ET QUAND ON NE VEUT PAS QUE CELA POUSSE !

Le cimetière en herbe

Dans l'Écho de Vinon de l'été 2021, nous expliquions pourquoi - le désherbage chimique étant maintenant interdit pour les communes - l'enherbement des allées du cimetière devenait une nécessité pour notre commune, à l'instar de beaucoup d'autres qui avaient déjà franchi le pas.

Eh bien, avec un printemps pluvieux, la nature a fait du bon travail comme le montrent les photos ci-dessous.

Bien sûr, la sécheresse et la chaleur aidant, l'herbe naturelle va certainement jaunir, mais jusqu'à la prochaine tonte, les abeilles butineuses vont s'activer généreusement et faire leur travail de pollinisation, si essentiel pour nous les humains.

À l'automne prochain, les allées seront ensemencées légèrement pour favoriser le développement de variétés d'herbes les plus résistantes à la sécheresse et au piétinement.

Regardons les pousser !

Un ami qui vous veut du mal

Qui pousse partout sans qu'on le lui demande ? Qui pousse très vite ? Qui repousse de plus belle si on le coupe à la base ? Qui ne sent pas très bon quand on touche ses feuilles ?

L'**ailanthe** bien sûr, *Ailanthus altissima glandulosa* de son nom botanique, ou encore Faux-verniss du Japon, à ne pas confondre avec les sumacs qui ont des feuilles similaires.

Comme il est plutôt beau et fait vite une belle végé-

tation, nous le laissons pousser quand il s'invite dans la moindre anfractuosité du sol. Mais il est classé comme **plante exotique envahissante** par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) Paca, ces plantes importées qui trouvent des conditions favorables à leur prolifération et produisent de graves nuisances (dommages aux fondations et aux réseaux enterrés, perte de biodiversité, modification des écosystèmes...).

Les botanistes l'ont qualifié de *altissima* parce qu'il peut atteindre 30m de haut en peu d'années - ses rameaux poussent de 1,5 m par saison - et de *glandulosa* car sa racine forme une boule et, quand on tire sur une jeune pousse pour l'éradiquer, la tige casse au-dessus de cette boule à partir de laquelle la plante peut repartir gaillardement.

Sachez aussi qu'un seul arbre peut produire chaque année jusqu'à 300 000 graines que le vent dissémine alentour, que l'ailanthe drageonne à partir de son réseau de racines en tapis et que chaque morceau de racine peut donner naissance à un nouvel ailanthe, arbre qui supporte le gel, pousse dans tous les sols et produit des toxines qui inhibent le développement des autres espèces.

Ajoutez à cela que, se développant souvent dans une fissure comme sur la photo du haut entre le mur et la pierre tombale, le tronc peut faire éclater ou desceller la maçonnerie et vous comprendrez que cette belle plante n'est pas du tout notre amie.

Ne laissez pas pousser l'ailanthe !



Laurent Bonhomme,
Adjoint délégué
à l'Urbanisme





LOCAL ROUGUIÈRE

Lors de son conseil d'administration, le CCAS décidait de la réhabilitation de son local situé 10 rue de la Rouguière. Pour ce faire, un petit groupe de bénévoles s'est emparé du sujet, un cahier des charges a été établi et 8 entreprises de réhabilitation ont été contactées. Deux ont répondu, et le choix s'est porté sur **Mirabeau électricité**.

La déclaration de travaux est déposée, les travaux de réhabilitation, aux normes énergétiques, devraient commencer à l'automne en vue de **proposer cet hiver un T3 en location sociale**.



STADE

La pelouse du stade Auguste Combe a été régénérée du 03 au 04 juillet 2023. Afin de permettre un bon enracinement des graines semées, de la terre végétale a été rajoutée aux endroits les plus dégradés et un arrosage quotidien est programmé.

Le cout de cette opération est de 6 302,00 € HT soit 7562,40 € TTC



TRAVAUX RD 952 PAR CD 83

Les travaux de réfection de revêtement routier sur la RD 952 entre le garage Dervogne et la fin d'agglomération, en direction d'Aix, commandés par le conseil départemental du Var à l'entreprise BS voirie

de Manosque, initialement prévus en juillet 2023, sont reportés aux vacances de la Toussaint et se feront probablement de nuit afin de limiter les nuisances sur la circulation.



RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DU VERDON POUR ACCUEILLIR LES FÊTES ESTIVALES DU 14 JUILLET ET DU 15 AOÛT

Du 19 juin au 7 juillet 2023, les entreprises EUROVIA et CEGELEC ont équipé et réaménagé les parkings du Verdon et de la rue de la Bascule, afin d'accueillir les forains pour les fêtes estivales du 14 juillet et du 15 août.

Les travaux ont consisté en :

- Reprendre la rampe d'accès devant l'école primaire pour diminuer l'effet de bosse et permettre la circulation des camions,
- Finir la plate-forme du parking face aux pompiers, réalisée suite à la démolition de l'immeuble des agriculteurs,
- Mettre en place un réseau électrique (câblages et bornes de distribution) pour l'alimentation des manèges, bals du comité de fêtes...),
- Mettre en place un réseau de distribution d'eau potable pour l'alimentation des manèges, bals du comité de fêtes...),
- Mettre en place des regards et noues pour permettre la gestion des eaux pluviales,

Le coût de l'aménagement est de
146 412,60 € HT soit 175 695,12 € TTC.





TRAVAUX DANS LES ÉCOLES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

• ÉCOLE MATERNELLE :

Réfection des sanitaires par l'entreprise DIF.

LES TRAVAUX CONSISTENT EN :

- Démolition de l'ensemble des sanitaires enfants,
- Rénovation des WC et des bacs pour les enfants et pour les agents d'entretien,
- Réfection du sol avec la mise en place d'un sol souple,
- Reprise des évacuations et des arrivées d'eau,
- Réfection des peintures murs, plafond et huisseries,
- Réfection de l'éclairage avec un passage en LED,

Le coût de l'aménagement est de 26 078,50 € HT soit 31 294,20 € TTC

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Travaux de confort dans les classes (installation de prises électriques, de tableaux noirs, achat de mobilier, remplacement d'ordinateurs, maintenance informatique...).

Réfection des évacuations des eaux usées de la cuisine de la cantine et changement du ballon d'eau chaude sanitaire par DIF.

LES TRAVAUX CONSISTENT EN :

- Démolition de l'ensemble de l'évacuation existante,
- Création et redimensionnement d'une nouvelle évacuation,
- Reprise du sol souple,
- Dépose ancien ballon d'eau chaude et évacuation,
- Repose nouveau ballon y compris reprise des branchements et évacuations,

Le coût de l'aménagement est de 2 862,00 € HT soit 3 434,40 € TTC



Gérard La Rocca,
Adjoint délégué
aux Travaux





LA RURAL'MOBILE : UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS LES ACTEURS



• La Rural'mobile, qui a récemment pris la route, se démarque comme un véritable catalyseur de projets et de partenariats au service de la vie locale. La Rural'mobile, portée par la Maison du Partage et son équipe d'animation, vise entre autres choses à apporter un soutien aux associations locales et développer avec elles de nouveaux projets.



• Lors de la fête des enfants, organisée le 3 juin par l'association "La Cour des Grands", la Rural'mobile a déployé plusieurs stands de jeux pour les petits et les grands : pêche aux canards, chamboule-tout et parcours du serveur étaient au rendez-vous.

• Le 3 juillet, la Rural'mobile de la Maison du Partage s'est transformée en lieu d'accueil, lors des portes ouvertes de l'école maternelle, un événement organisé avec les associations de parents d'élèves de Vinon, "La Cour des Grands" et la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles laïques, "FCPE". Cette initiative a créé une atmosphère chaleureuse et accueillante avant même l'ouverture de l'école. Les "portes ouvertes" ont été l'occasion

idéale de présenter les actions menées par ces deux associations de parents d'élèves, engagées et dynamiques, qui collaborent étroitement avec l'école pour soutenir le parcours éducatif des enfants. Lors de cet événement, elles ont pu échanger avec les familles, répondre à leurs questions et partager leurs expériences enrichissantes.



• Pour célébrer le début de la saison estivale, la Rural'mobile s'est associée à l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque pour organiser une soirée spéciale "Être touriste dans sa région". Habitants et touristes ont ainsi pu partager des informations et des idées de sorties dans la région, favorisant une meilleure connaissance et l'appréciation du territoire.

• Le 6 juillet, le Centre Social et Culturel, La Maison du Partage, a accueilli l'Union Régionale des Fédérations des Centres Sociaux (URFCS) pour son Assemblée Générale (A.G.). La Rural'mobile, installée sur les magnifiques berges du Verdon, a chaleureusement accueilli tous les participants. Le cadre ensoleillé et pittoresque, associé à l'accueil convivial autour d'un café, a rapidement convaincu l'ensemble des participants de profiter de l'extérieur pour la tenue de leur A.G. La Rural'mobile s'est alors transformée en un lieu de réunion improvisé, ses parois servant de tableau d'affichage pratique pour faciliter les échanges. Cette salle de réunion insolite a séduit tous les membres de l'Union, offrant ainsi une expérience unique et stimulante.

Enfin, une mention spéciale a été faite à Chantal, trésorière engagée de la Maison du Partage, qui a rejoint le bureau de l'URFCS, au poste de trésorière.





**LA MAISON
DU PARTAGE**
Centre social et culturel



- En résumé, la Rural'mobile se positionne comme un outil novateur qui dynamise la vie locale à travers des actions variées et des partenariats fructueux. Elle se déplace également dans les communes de La Verdère et St-Julien pour construire des projets avec les CCAS et les municipalités. Son rôle dans l'animation du territoire et le renforcement des liens sociaux est indéniable, offrant ainsi un avenir prometteur pour le développement de réseaux solides au sein de la vie locale.



L'OUSTAU SALLE D'ACTIVITÉS SPÉCIFIQUE AUX SENIORS

- L'Oustau salle d'activités spécifique aux seniors, accueille du lundi au vendredi tous les seniors qui le souhaitent sur les temps de repas du midi, préparés en amont par le service de restauration scolaire de la municipalité. Également, une fois par mois a lieu un repas festif où une cinquantaine de seniors se retrouvent pour passer un bon moment.

Un programme mensuel d'activités avec gymnastique adaptée, sophrologie, ateliers manuels, chant, loto, mais également des ateliers animés par l'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT PACA) autour du bien vieillir, y sont proposés. Les vendredis 03, 10 et 17 novembre prochain de 14h à 16h, des ateliers "informatique" spécifiques aux seniors y seront animés (inscriptions à la Maison du Partage).

- La semaine bleue, semaine nationale en faveur des seniors, se déroulera du 02 au 08 octobre, avec au programme une sortie au cabaret de Meyrargues, des visites, des rencontres, des d'activités. Tout un programme à venir découvrir début septembre à la Maison du Partage.

- Le kfé des aidants, ce café animé par une psychologue clinicienne et l'animatrice "seniors", accueille anonymement chaque premier lundi du mois, de 9h30 à 11h30, salle du Moulin de St-André, toute personne qui le souhaite.



REDMI NOTE 9
AI QUAD CAMERA



L'OUSTAU EN VACANCES : ENTRÉE LIBRE, OUVERT À TOUT RETRAITÉ !!!

Durant la fermeture du centre social, du 17 au 28 août, le CCAS a pris la relève et a proposé à tous les retraités qui le souhaitent, de venir passer un moment à l'Oustau dans un local rafraîchi, de 10h à 17h30.

Rencontres, repas, goûter, loto, jeux, cartes, tricot, boules, resto... et autres propositions, intérieur, extérieur en fonction du temps, de la chaleur et des envies de chacun.

Maryse, Bernard, Sylvia, Gilou, Jean-Jacques... ont été heureux de vous y retrouver. La convivialité était au rendez-vous !



Maryse Cabrillac,
1ère Adjointe



LE CENTRE DE SECOURS DE VINON RECRUTE !

POURQUOI PAS VOUS ?

Le centre de secours de Vinon-sur-Verdon recrute des citoyens prêts à s'engager au service de la population.

Actuellement composée d'une trentaine de **sapeurs pompiers TOUS volontaires**, la caserne a besoin de femmes et d'hommes pour assurer aux mieux les missions de secours toujours plus nombreuses.

Afin de répondre au quotidien à ces missions :

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

Que vous soyez ouvrier, cadre supérieur, étudiant, fonctionnaire, homme ou femme à partir de 16 ans, vivez un engagement citoyen au service des autres, en marge de votre métier, de vos études, de vos loisirs.

Vous êtes un minimum sportif, motivé, rigoureux et dynamique :

ALORS OSEZ !!!

Venez nous rencontrer directement à la caserne ou contactez nous, aux coordonnées ci-dessous

Centre de secours de Vinon-sur-Verdon - 27 rue du Verdon - 83560 Vinon-sur-Verdon

Téléphone administratif : 04.92.78.90.37 - Facebook : sapeurs pompiers de Vinon-sur-Verdon





MARIANNE DOUELLE

Née le 30 mai 1999. Sa grand-mère vit à Vinon, ainsi que ses deux tantes, cousins et cousines. Elle a grandi en grande partie dans notre village. Bien que n'y vivant pas à temps complet, Marianne passait tous ses week-ends dans notre village pour voir sa famille.

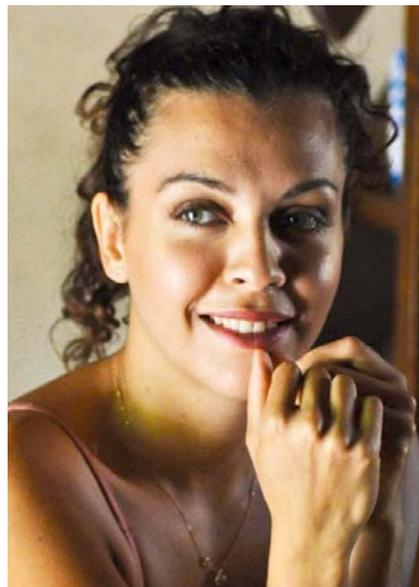
Après une année de césure pour se consacrer à ses voyages, Marianne reprendra ses études à l'École Supérieure de Publicité en septembre, et intégrera - en alternance - la fondation Good Planet de Yann Arthus Bertrand, comme Assistante Direction artistique et communication digitale.

Elle s'est prêtée avec chaleur à une interview "à distance". Nous lui donnons la parole ci-dessous.

*"J'ai un appareil photo entre les mains depuis toute petite. Je ne sais pas vraiment d'où me vient cette passion. Déjà, au collège, j'ai écrit une **lettre destinée à la personne que je serai 10 ans plus tard... Il est écrit que je serai photographe**".*

À l'âge de l'adolescence, Marianne réalisait des shootings photos avec ses amis, "j'ai toujours été sensible à la photo portrait".

Elle apprivoise encore cette passion, qui "fait partie intégrante de sa sensibilité artistique" mais Marianne dit "ne pas faire partie des photographes qui apportent leur appareil photo partout où ils vont. Chaque photo est le reflet d'un environnement spécial. Elles représentent des émotions, des espaces, une atmosphère d'un seul instant.



Les photos sont l'expression d'une rencontre entre mes émotions et le sujet que je photographie".

"Parfois, je peux me sentir très enthousiaste, très confortable lors de la prise, notamment lorsque je réalise des shootings photos. Mais lors de prises sauvages - comme du street photography (photographie de rue) - je me confronte à une autre dimension de ma passion. Généralement, je me retrouve dans un environnement inconnu et parfois inconfortable, je ne sais jamais comment va réagir le sujet, mais c'est ce qui crée l'authenticité et la pureté de la photographie.

À travers l'autre, je fais face à mes propres émotions, cela peut être sous forme d'appréhension, d'intimidation, d'inconfort, alors que parfois, c'est de la joie, de la surprise, de la douceur qui émanent de ces situations".

"La photographie devient le lien entre ma réalité et celle du sujet en face de moi. Et pour moi, c'est la chose la plus brute et authentique qu'il m'est possible de transmettre".



Marianne a fait en juin une exposition de ses photos prises au Sri Lanka, à la Maison du Partage. Elle nous livre sa motivation et son ressenti :

"Cette série au Sri Lanka incarne l'envie de témoigner d'une autre vision du monde, bien loin de celle que nous avons l'habitude de voir. L'idée est de proposer un voyage aux spectateurs, de leur faire découvrir une faune et flore différentes, des visages et des histoires étrangères, et leur permettre de se questionner sur ce que ces photos leur font ressentir. Par elles, je souhaite transmettre cette énergie de la vie, énergie que j'ai vécue et ressentie pendant ce mois de voyage".

Un grand merci à Marianne pour tout ce qu'elle a bien voulu nous confier. Ses photos nous font rêver d'un ailleurs distant de notre Provence azurée, et nous ouvrent des horizons de voyages et d'aventures.

Nous lui souhaitons de continuer cette belle errance au cours de ses études, et au cœur de la fondation Good Planet de Yann Arthus Bertrand, et sommes dans l'attente de ses nouvelles photos.





MyPerischool

Le nouveau logiciel enfance pour les inscriptions aux structures périscolaires (écoles maternelle et élémentaire) - Plus simple, plus intuitif et plus efficace, un service de meilleure qualité pour les familles !

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez vous rendre tout simplement sur <https://vinonsurverdon.myparischool.fr> en indiquant :

- le code commune **V1NON5V**
 - votre adresse mail
- en générant un mot de passe.

Possibilité de modification à 4 jours !

Pas d'augmentation de tarifs cantine et activités malgré l'inflation de 15%

Maternelle : goûter pour tous les enfants inscrits après 16h30 : 0.33 cts

Lors de la création de votre compte, merci de vous munir :

- De votre dernière attestation du quotient familial de la CAF. Le cas échéant, la MSA ou votre dernier avis d'imposition,
- Assurance extra-scolaire pour l'année 2023-2024,

FCPE - ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE VINON-SUR-VERDON

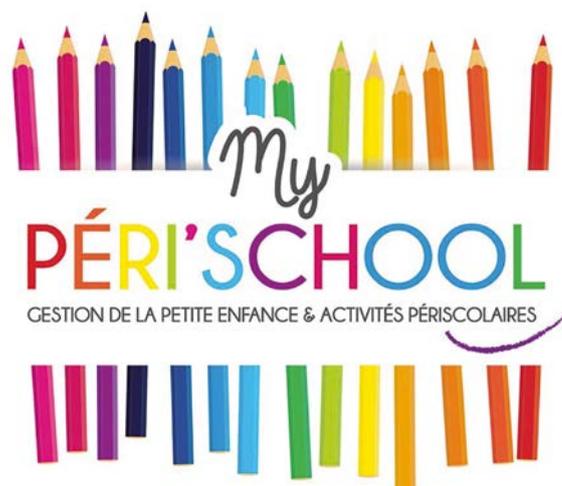
Vous avez à cœur de mieux comprendre le fonctionnement du **collège** ou de l'**école** et d'échanger avec d'autres parents sur **le quotidien de vos enfants ?**

Vous souhaitez devenir **parent délégué pour la classe de votre enfant au collège** et **participer aux conseils de classe ?**

Rejoignez le conseil local de Vinon-sur-Verdon, présent dans les trois établissements scolaires du village.

Nos principales actions en 2022-2023 :

- **Financement** de matelas de gym pour l'école maternelle.
- **Dons numéraires** aux écoles et au collège grâce aux différentes ventes de gâteaux et de plants organisées sur l'année.



- Carnet de vaccinations,
- Justificatif de domicile récent,
- RIB (si prélèvement).

Ces documents sont indispensables lors de la création de votre compte.

Conformément au règlement intérieur des activités scolaires et périscolaires, « Afin que l'inscription soit effective, il est impératif que le dossier de l'enfant, soit renouvelé ou mis à jour chaque année **et que les factures concernant l'année scolaire précédente aient toutes été réglées** ».

Aussi, la commune se réserve le droit de ne pas valider la création du compte.



- Organisation de la **bourse aux jouets**.
- Organisation de **Lire c'est Partir** qui a permis d'offrir un livre à chaque élève des écoles maternelle et élémentaire de Vinon-sur-Verdon.
- **Courriers** au Rectorat et au Ministère de l'Éducation Nationale concernant le non remplacement des professeurs.

Pour nous rejoindre, vous pouvez adhérer :

- via le **bulletin d'adhésion FCPE** remis à votre enfant à la rentrée 2023.
- ou lors du **Forum des associations de Vinon-sur-Verdon** à la rentrée 2023.
- ou **en ligne** : <https://83.fcpe-asso.fr/actualite/parents-adherez-la-fcpe>



PÉDIBUS DE VINON

Les bénévoles du pédibus de Vinon ont terminé l'année scolaire autour d'un petit déjeuner. Nous comptons actuellement 20 bénévoles répartis en 4 lignes : pas de Menc, Chapelle, chemin des Adrechs et chemin de Bouyte. Nous avons accompagné cette année plus de 80 enfants, au quotidien par tous les temps. Les inscriptions se feront lors du forum des associations. Ou en ligne...

Opérationnel dès le premier jour d'école !



Venez nous rejoindre ! Nous recherchons encore des bénévoles pour venir faire 30 minutes de marche 4 jours par semaine, tout en accompagnant les enfants vers l'école. **L'utile et l'agréable !**

Convivialité et bonne humeur sont de mise.





ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS : ENTRAÎNEMENT AVEC LES POMPIERS

Un grand merci aux sapeurs-pompiers de Vinon qui ont pris de leur temps pour recevoir un groupe d'enfants de l'accueil collectif de mineurs.

Les enfants se sont entraînés - tels des pompiers - sur un parcours très ludique. Ils sont montés dans le camion et ils ont pu faire un tour avec la sirène. Ils ont aussi pu se rafraîchir grâce au CCF (Camion-Citerne de Forêt). Les enfants étaient ravis.



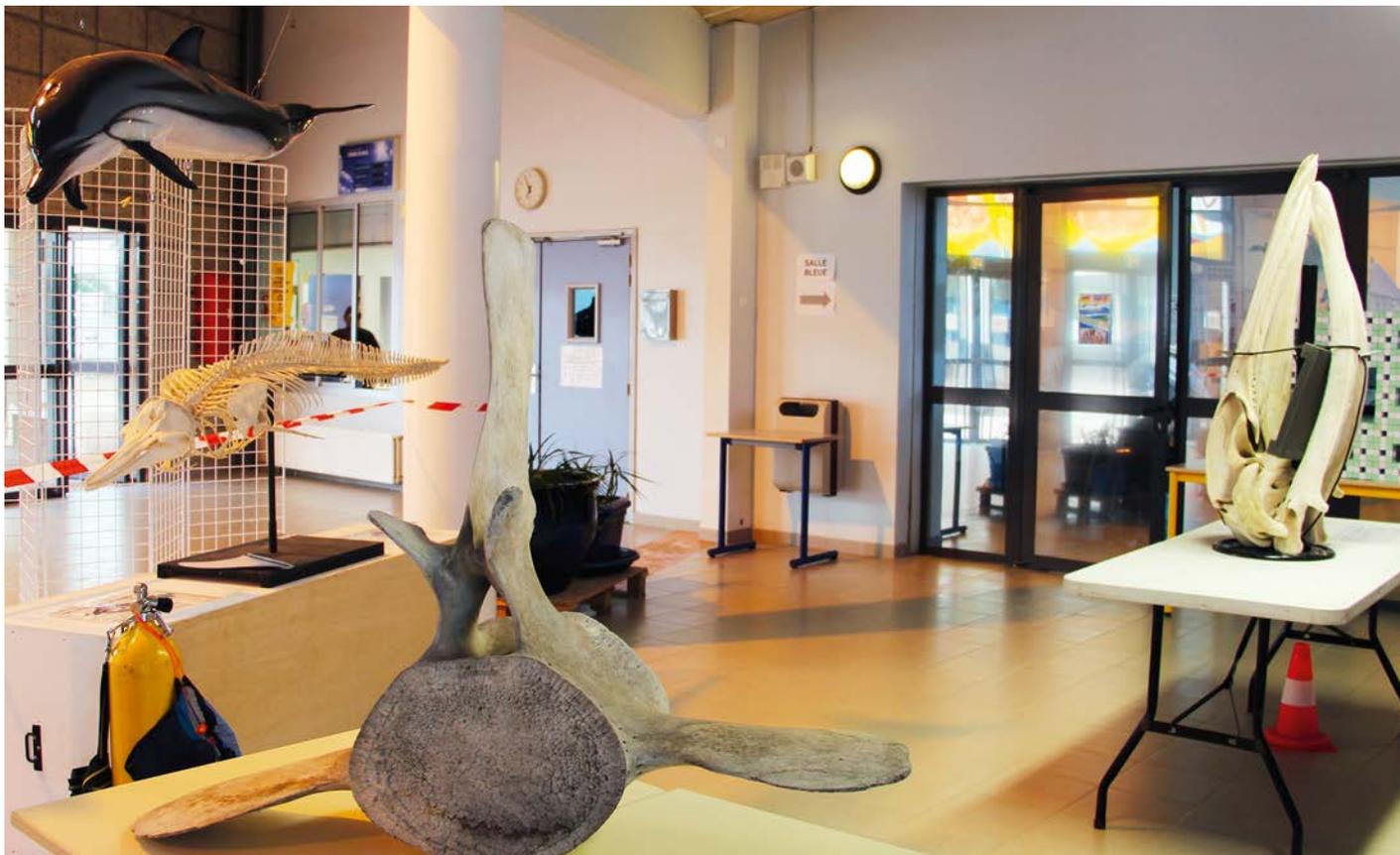


FÊTE DES SCIENCES - DU 9 AU 14 OCTOBRE AU COLLÈGE

La Fête des Sciences se déroulera du 9 au 14 octobre prochain sur le thème des espèces protégées (les chiroptères - chauve souris - et les lézards ocellés). Le collège sera ouvert au public

dans le cadre de cet évènement le samedi 14 octobre à partir de 10h00.

Venez nombreux !





MATINÉE AQUATIQUE À LA CRÈCHE DES ABEILLONS

La matinée aquatique organisée par le relais petite enfance "Leï Belugo" et la crèche "Les Abeillons" a eu lieu mi-juin. En préparation de l'événement, la directrice de la crèche et l'animatrice du relais ont mis en place différents îlots d'activités, adaptés aux enfants de tous âges. Les enfants ont pu s'amuser à attraper des petits objets flottants dans un bassin.

Un mur d'eau a été aménagé pour leur permettre de manipuler l'eau en la versant, en la transvasant et en expérimentant avec différents récipients. Les enfants ont également participé à un jeu de découverte sensorielle avec du sable, appelé "jeu de kim".

Ces activités ont été pensées pour stimuler les sens des enfants, favoriser leur motricité fine et

leur permettre de découvrir les propriétés de l'eau de manière ludique et éducative. L'objectif était d'offrir aux enfants une expérience sensorielle enrichissante, tout en s'amusant.

Ce pari a été réussi avec plus de 60 enfants réunis dans la cour de la crèche, accompagnés de leurs adultes référents. Cette expérience a favorisé les dialogues professionnels entre le personnel de la crèche et les professionnels de l'accueil à domicile de la commune, dans une ambiance calme et propice aux échanges.

Cette belle matinée s'est conclue par une collation rafraîchissante à base de fruits exotiques. Rendez-vous est pris pour d'autres projets à réaliser ensemble.





L'EAU DU VERDON : UNE RESSOURCE SOUS TENSION

Les élèves des classes de Mesdames Jourdain et Dupraz ont travaillé avec le Parc Naturel régional du Verdon et se sont intéressés à la problématique de l'eau dans notre région.

Ils ont découvert que l'agriculture représente 48% de la consommation d'eau sur notre territoire. Ils ont comparé les méthodes agricoles et trouvé celles qui sont le plus adaptées aux conditions climatiques méditerranéennes.

Ils ont étudié le bassin versant, mesuré la qualité de l'eau de notre rivière à Vinon et en amont.

Enfin, sur le terrain, ils ont étudié l'impact de la sécheresse sur l'écosystème de la rivière et de la forêt.

Un projet de grande ampleur sur quatre journées, et tellement d'actualité !





RETOUR EN IMAGES - LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU CLUB "COUP DE POUCE"

Pour l'année scolaire 2022-2023, ce sont 5 élèves de CP de l'école élémentaire "L'Eau vive" qui ont été diplômés pour leur participation aux ateliers d'apprentissages, proposés par la municipalité via l'Association Coup de Pouce, partenaire de la réussite à l'école, et assurés par 2 animateurs de la Maison du Partage : Sophie et Céline.

Le coup de pouce CLE (Club de Lecture Écriture) vise à prévenir les difficultés en lecture-écriture au CP. Le dispositif existe depuis 10 ans à Vinon. Au cours de ces années, 50 enfants ont ainsi pu en bénéficier !

Enfants, parents, enseignants et animateurs étaient réunis à la Médiathèque pour élire leur ouvrage favori !

Les enfants ont voté en majorité pour l'ouvrage "Bijou est ronchon" d'Emmanuel Bergounioux et Mayana Itoiz aux Éditions Casterman Jeunesse.

Monsieur Gérard CHAUVEAU, concepteur de



l'association "Coup de Pouce clé" nous a fait l'honneur de sa présence. Il était accompagné de Nicolas Marsi, Délégué territorial Méditerranée, et assisté par Maryse Cabrillac, 1ère adjointe, Fabienne Bassani Coudert, présidente de la Maison du Partage, Leslie Lelièvre, directrice de la Maison du Partage et de Mesdames Baghdadi et Turco, enseignantes référentes, pour la remise des diplômes et des cadeaux.





L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS PARTICIPE AU CONCOURS SUR LE THÈME DES DÉCHETS

Les enfants de l'accueil collectif de mineurs ont participé récemment à un concours sur le thème des déchets, en collaboration avec DLVAgglo.

Ils ont écrit cette merveilleuse histoire de Coco, une canette en métal qui avait été jetée dans la rivière.

Il est rassurant de constater que ces enfants ont tout compris en réalisant l'importance du tri afin de préserver notre planète. Je ne peux que les féliciter pour leur jolie histoire et surtout les remercier d'être les messagers du tri, qu'il est impératif aujourd'hui de respecter.

Bravo encore une fois les enfants. Vous pouvez être fiers. A vous à présent de montrer l'exemple aux plus petits, et même aux grands qui oublieraient de mettre dans le bac jaune les canettes et autres emballages.

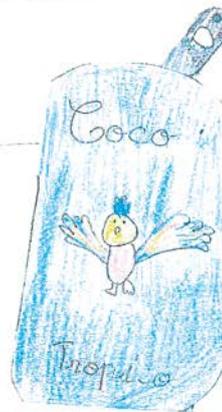
Qui sait s'ils deviendront trottinette ou vélo, l'avenir nous le dira.

La planète vous dit un grand MERCI !"



Il était un fois Coco, la canette Tropic, qui arrivait à un pique-nique sur une plage au bord du lac d'Erpéron. Elle participait à une agréable soirée. Mais une fois toute bruyante, elle se fait jeter dans le lac.

Il y avait tellement de courant qu'elle partit dans le sens de la rivière. Deux heures plus tard, le courant s'est arrêté et la pauvre Coco avait la tête qui tournait.



Et d'un coup, vlam! un énorme poisson, Roger le brochet avala Coco. Mais il la recracha tout de suite parce qu'il s'aperçut que ce n'était pas une grenouille. "Bonjour" dit Coco, "bonjour" dit le brochet. Tu t'appelles comment? "Coco"; moi c'est Roger." Roger demande à Coco: "Tu veux bien m'aider à retrouver Lila la grenouille". "Euh! oui mais je ne sais pas à quoi elle ressemble" dit Coco.



Chantal Boussard,
Adjointe déléguée
à la gestion des déchets



SUITE ...

Roger lui dit : « Elle est un peu grosse ces derniers temps et elle a 4 pattes » Ah bon ! Et elle est partie vers où, Lila ? Lila est partie vers le Nord-Ouest du lac. Coco eut beaucoup de chance car le courant partait vers le nord-ouest, d'un coup, d'un coup elle sauta dans le courant. Quelques heures après, Coco arriva dans une crique. Elle s'approcha doucement et elle crut apercevoir quelque chose. Elle se mit à appeler Lila. « Lila, bonjour, moi c'est Coco. Roger m'envoie te chercher. La grenouille se montra et demanda à Coco si elle voulait être son amie.

« Oui ça je veux bien ! Ça me rassure que tu sois là, tous les poissons se moquent de moi ! »

« Ah bon pourquoi ? »

« Parce que je suis une grenouille bizarre et que je vais avoir des bébés, mais avec toi comme soutien, je me sens beaucoup mieux ! »

Dès le lendemain matin les méchants poissons arrivèrent :

« Eh salut la moche ! T'as fait tes bébés ! On a faim nous ! »

Mais soudain Coco surgit et hurla : « Hé les bidules STOP ! »

« Qu'est-ce que tu veux espèce de cornichon bleu ? »

« Arrêtez d'embêter Lila. Elle n'a pas encore ses têtards ! »

« Ah bon ? Mais c'est la saison des bébés ! C'est bizarre

« PARTEZ ! »

Une fois les poissons partis, Lila demanda :

« Où sont mes bébés ? »

« Tiens, je les ai ! »

« Ouf ! »

D'un coup Coco se renversa et tous les bébés sortirent :

« Maman ! »

« Mes bébés ! Merci beaucoup Coco ! Vous êtes tous là ? Mila, Lina, Arthur et Tom ? Oui, vous êtes tous là ! »

Lila expliqua que pour l'instant elle ne pouvait pas retrouver Roger sinon ses bébés couraient un grand danger, mais elle le rejoindrait bientôt. Lila et Coco se firent leurs adieux car Coco commença à dériver.

Coco s'est retrouvée devant un mur et elle ne pouvait plus avancer. Elle a essayé d'aller à droite sans réussite, puis à gauche, pareil. Quelques mouettes de passage lui ont appris que c'était un barrage.

Elle a passé plusieurs jours dans l'ennui jusqu'au jour où elle a été emportée. Elle s'est engouffrée dans le long tuyau et elle a fait un grand plongeon. Elle a eu un peu peur mais elle a trouvé ça plutôt rigolo. Par contre à l'arrivée elle a tourbillonné, tourbillonné tellement qu'elle avait la nausée.

Quand le calme fut revenu, le ciel devint tout gris et une grosse pluie tomba. L'eau était tellement forte qu'elle

faisait mal à Coco.

Elle descendit au fond de l'eau.... et....quelle surprise !!!!

Coco vit de nombreuses bêtes avec des pinces qui lui venaient dessus. C'est là qu'elle fit la rencontre des écrevisses. Les écrevisses viennent la chatouiller avec leurs pinces se demandant quel est ce poisson bizarre ? Coco rigole tellement qu'elle attrapa le hoquet.

Le spectacle est magnifique, Coco se fait des copines. Elle apprend qu'elle est à Gréoux.

Lorsque le jour se lève, les écrevisses partent se coucher sous les pierres, le moment est venu pour Coco de continuer son chemin.

Coco arriva sous un pont où elle voit beaucoup d'animaux étranges à plumes...

Coco leur dit 'Qui vous êtes ? »

« Nous sommes des canards ! »

Mais les canards sont en train de s'amuser, ils nagent, ils plongent et ils rigolent beaucoup. Coco se met à s'amuser avec eux, elle essaye de faire comme les canards, la tête dans l'eau et les fesses en l'air mais elle boit la tasse. Coco s'amuse tellement qu'elle ne voit pas le temps passer. Elle est un peu fatiguée avec toutes ses pirouettes, elle s'endort.

A son réveil, la nuit commence à tomber et les canards sortent de l'eau.



Coco leur demande : « mais vous allez où ? » Les canards répondent « on va se coucher, mais au sec »

Un canard lui dit : « si tu continues ton chemin, tu diras bonjour à mon cousin qui habite à Vinon, de la part de Babar. »

« D'accord lui dit Coco » qui poursuit son voyage.

Coco flotte, tout est calme, elle regarde défiler les paysages et admire la lune. Elle avance tout doucement. Au lever du jour, Coco se réveille, elle est contre un rocher. Elle lève les yeux et elle voit un animal à plumes.

Coco dit : « bonjour Monsieur, vous êtes le cousin de Babar le canard de Gréoux ? »

L'oiseau répond : « Salut, je m'appelle Adam le cormoran, et non je n'ai rien à voir avec des canards ! »

« Et bien moi c'est Coco ! »

Le cormoran lui proposa d'aller discuter chez lui, en faisant un sourire narquois. Puis il sauta sur Coco pour la manger. Coco eut très peur mais par un coup de chance, elle réussit à lui échapper. Elle tomba dans un courant fort et elle lutta pour sortir quand une truite la sauva. La truite lui demanda si ça allait. Coco, à bout de souffle, mit 5 minutes à reprendre ses esprits. Coco répondit que ça allait.

La truite se présenta : « je m'appelle Judite la truite, et

toi ? » « Moi c'est Coco et je suis une canette, « veux-tu que je te présente à mes amies ? dit Judite ». Coco hésita et finalement elle dit oui. Alors Judite l'emmena voir ses amies et présenta Coco. Elles se racontèrent des blagues et rigolèrent ensemble et d'un coup, un kayakiste la percuta. Coco se cogna contre un rocher et se fit emporter dans un tourbillon. Coco n'arrive plus à respirer puis le tourbillon l'envoya dans les iris. Là elle rencontra une grenouille qui dormait paisiblement à l'ombre des iris. La compagnie de la grenouille lui fit oublier qu'elle ne pouvait plus bouger. Alors, bercée par le bruit de l'eau et le chant de la grenouille, Coco s'endormit.

Mais un jour, voilà que des enfants s'approchent de Coco avec des grands sacs, des pinces et des gants. Les enfants sont bruyants, ils parlent fort. Ils viennent de l'école de Vinon sur Verdon et ils participent à l'action « Nettoyons le Sud ».

Soudain, une pince attrape Coco et la dépose dans une poubelle jaune de recyclage. Coco se retrouve serrée contre de nombreuses canettes qui l'accueillent avec joie. Coco ne comprend pas, elle était bien à l'air libre dans cette eau propre avec tous ses amis. Coco ne sait pas où elle se trouve exactement, elle est triste.

Les autres canettes la consolent et elle reste triste pas longtemps. Elles ex-

pliquent à Coco que si elle était restée dans l'eau elle aurait pollué l'eau de la rivière et encore plus pollué la planète. Quand Coco s'arrête de pleurer, elle est déposée avec les autres dans la bonne poubelle jaune de tri. Coco a très très peur. Elle essaye de se rassurer en se disant que l'eau de la rivière va rester propre pour ses amis. Coco est maintenant transportée dans le camion poubelle jusqu'à l'usine.

Dans cette usine, on fabrique des vélos et des trottinettes. Coco a maintenant hâte de savoir si elle sera un vélo ou une trottinette. Elle est fière de découvrir 669 autres canettes en aluminium et qu'elle va être un vélo tout bleu comme elle était avant. Elle est encore plus fière car elle a appris qu'elle aurait mis 100 ans à disparaître dans la nature.

Maintenant Coco est heureuse, elle a été achetée pour un enfant de Vinon. Elle se promène tous les jours et revoit souvent ses amis le long du Verdon.

Un mercredi après-midi, elle a même revu Adam et cette fois c'est lui qui a eu peur, Coco a bien rigolé.

Elle regarde avec plaisir l'eau bleue et verte de cette rivière dont elle garde en mémoire le fabuleux voyage qu'elle a fait.

... FIN



SEMAINE DES FRUITS ET DES LÉGUMES FRAIS

Grâce à la complicité de Josée et de Jean-Paul, les enfants de l'ACM (*l'Accueil Collectif de Mineurs*) ont pu visiter la cuisine centrale et même la pièce du congélateur. Ils ont confectionné les entrées et les desserts pour toute la structure en fin d'année sco-

laire. Maelys Mascate, stagiaire diététicienne, a animé de nombreux ateliers sur les légumes et les fruits frais pendant le temps méridien.

Un grand merci à tous.





LA COUR DES GRANDS

Grâce à l'investissement de parents bénévoles qui constituent l'association, cette année encore, la Cour des Grands a bien travaillé pour les enfants vinonnais !

Nous avons pu assurer la conception et la vente des calendriers dans les écoles maternelle et élémentaire, l'organisation de la fête d'Halloween, la boom de Noël, la tenue d'un stand au marché de Noël et la vente d'agrumes. Et pour finir en beauté au mois de juin, l'organisation de la fête des enfants qui a permis à de nombreux enfants et à leurs familles de profiter de nombreux jeux à l'intérieur et à l'extérieur de la salle des fêtes, de participer au tirage de la tombola qui a encore eu un énorme succès, de profiter de la représentation des talentueuses danseuses des Étoiles du Verdon.

De plus, nous avons eu la participation de la Rural'Mobile et la présence de certaines maîtresses qui ont proposé à la vente, crêpes, gâteaux (confectionnés par de nombreuses familles). Cet après-midi placé sous le signe du partage et de la convivialité a permis à tous, petits et grands, de se retrouver dans une ambiance "village" très chaleureuse et festive.

La CDG remercie encore les parents pour leur

participation, les maîtresses et les généreux commerçants pour leur soutien.

Tout l'argent récolté dans ces différentes actions menées cette année a été redistribué. Ce qui a permis notamment d'offrir à chaque enfant de l'école élémentaire des fournitures scolaires (calculatrices, dictionnaires... pour un montant de 2600 €), et à aider à la réalisation de futurs projets de classe (pour un montant de 3400 euros).

L'école maternelle a reçu 12 draisiennes et 6 trottinettes pour le plus grand bonheur des enfants.

Notre Assemblée générale aura lieu le mercredi 13 septembre à 19h à la mairie.

Donc, chers parents, si vous avez quelques heures dans l'année, à offrir, vous pouvez rejoindre l'association.

Vous pourrez notamment participer aux conseils d'écoles (maternelle, élémentaire, collège), être un intermédiaire entre les parents et l'école et aussi mener des actions riches en rencontres.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !!

courdesgrandsvinon@gmail.com, facebook : La Cour des Grands



ÇA S'EST PASSÉ



Fête 14 juillet



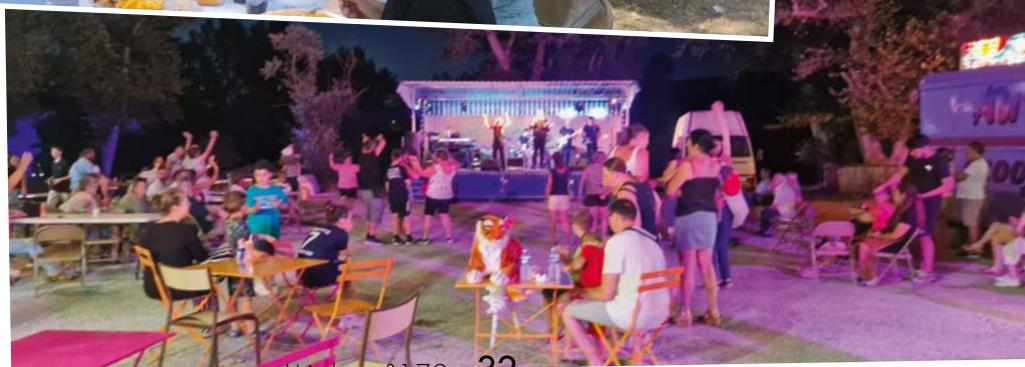
Fête Belge

Fête Foraine



Soupe au pistou
du Comité des
Fêtes

Fête 14 juillet





DU NOUVEAU DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE,



L'inscription est gratuite pour tous sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile !

Vous pouvez alors :

- emprunter maximum 25 documents pour maximum 4 semaines : livres, CD, DVD, revues
- avoir accès à des ressources numériques : formation, revues, livres numériques, jeux, apprentissage, films...
- réserver des documents sur les autres médiathèques du réseau DLVAgglo,

Mais aussi, dans cet espace lumineux et spacieux avec un accès dans un jardin, vous pouvez :

- regarder des livres, des magazines, des revues dans des fauteuils confortables ou des transats dans le jardin,
- assister à des spectacles, des ateliers, des clubs de lecteurs et des conférences pour tout public gratuitement,
- jouer avec les séances organisées par Vinon Board Game,
- lire,
- rêver,
- travailler avec un accès Wi-Fi,
- demander des conseils auprès des bibliothécaires,
- échanger sur vos pratiques,

N'hésitez pas ! L'équipe de la médiathèque sera ravie de vous accueillir et d'être à votre écoute.

2024 sera festive. En effet, c'est l'année des 10 ans d'ouverture de votre établissement.

À cette occasion, nous vous proposerons des animations propres à cet événement.

Comment fonctionne une médiathèque ?

Durant les ouvertures au public, en 2022 :

- accueil, écoute, conseils et renseignements - nombre de fréquentations : 6121,
- les prêts de documents - nombre d'emprunteurs : 3627 nombre de prêts : 43500
- le rangement des documents en retour - nombre de retours : 43500
- animations, mise en place d'expositions, Histoire de..., club des lecteurs, accueil de classes,

Durant les fermetures au public, les bibliothécaires :

- choisissent les documents à commander - nombre de documents commandés : 725,
- réceptionnent les commandes et intègrent les documents dans le catalogue informatique,
- équipent les documents (couverture, tampon...) - nombre de documents équipés : 725
- rangent les documents et les trient (par exemple, retirer les documents abîmés ou plus d'actualité),
- préparent les réservations faites en lignes et impriment les courriers de retard,
- planifient et organisent les animations et les spectacles sans oublier la communication (Affiches, flyers...),
- accueillent les classes, la crèche et les autres groupes - nombre d'accueil de classes : 30, nombre d'accueil de crèche : 20,
- suivent des formations et participent à des réunions,
- accueillent des stagiaires et les encadrent,
- gèrent les budgets et l'administration,
- rédigent des rapports et des statistiques,

Et puis... **après des journées bien remplies, vos bibliothécaires (Catherine, Christine, Nathalie et Isabelle) rentrent chez elles pour lire, écouter de la musique, voir des films... pour toujours mieux conseiller leur public.**

SORTIR À VINON



Programme (*) des animations à la Médiathèque de Vinon-sur-Verdon septembre, octobre et novembre 2023

Les animations proposées par la médiathèque sont ouvertes à tous et gratuites.



Histoires de...

*Histoires drôles ou frissonnantes,
contes de fées ou de chevaliers...*

Public à partir de 3 ans

**4 octobre
8 novembre
de 15h30 à 16h15**

Jeux de plateau

*Matinée ludique animée par Nathalie
Giammei (Association VBG)
Public entre 4 et 12 ans,
accompagnés d'un parent.*

**7 octobre
18 novembre
de 9h30 à 11h30**



Club des lecteurs

*Echanges entre lecteurs et
bibliothécaires sur leurs lectures.*

Public : adultes

**30 septembre
28 octobre
25 novembre
de 10h à 11h30**

Jeux littéraires

*Séance ludique. Ecrire sous contrainte en
jouant avec lettres et mots
Public : adultes – sur inscription*

**16 septembre
14 octobre
18 novembre
de 14h à 16h30**



Club de lecture jeunesse

*Présentation des nouveautés, partage des coups
de coeur, présentation d'un univers...
Public : enfants de 8 à 10 ans.*

**18 octobre
15 novembre
de 10h30 à 11h30**

Lecture théâtralisée

15 septembre de 18h à 18h45

Par la Compagnie du Théâtre du Léopard, à partir du roman de Miguel Bonnefoy : L'Inventeur
Dans le cadre du Prix des Lecteurs du Var

Tout public à partir de 10 ans - sur inscription au 04 92 70 59 40

Dans le cadre de la Fête de la science 2023

Expositions

*(sur le thème de l'eau)
du 2 au 28 octobre
Tout public*

Conférence

Quel avenir pour
notre eau à Vinon
14 octobre à 10h30
Tout public

Ateliers ludiques

L'eau et les
changements climatiques
25 octobre 14h à 17h
Public familial à partir de 7 ans

renseignements et inscriptions : 04 92 70 59 40

Escape game

31 octobre (horaire à confirmer)

Dans l'univers de Harry Potter

Public : enfants à partir de 10 ans - sur inscription au 04 92 70 59 40

* Sous réserve de modifications

THÉÂTRE À LA SALLE DES FÊTES

SAISON 2023-2024 PAR D. ZAMPARINI, PRÉSIDENT DU CD 04.

Après un début varié et prometteur, en 2022-2023, le Conseil Départemental 04 des compagnies amateurs Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation (FNCTA), en convention avec la commune, propose une saison courte pour l'instant, car des travaux d'aménagement ne permettront pas une programmation continue.

Chaque spectacle aura lieu le dimanche, à 16h, et se terminera par une libre participation au chapeau. L'étonnante vitalité des "troupes amateurs" que nous accueillons permet au public de considérer le monde sous un angle qui n'est pas nécessairement celui du comique boulevardier. Place donc à des situations tendues, entre des êtres souvent paumés, qui se cherchent... Place aussi à l'écriture et à la création, comme ce sera le cas avec "Quel temps il fait dehors".

Pour toute information : 06 45 16 91 61

DIMANCHE 22 OCTOBRE À 16H

NUIT, UN MUR, DEUX HOMMES

Syd et Moe, deux hommes, des naufragés de la société, vivent un "concubinage" fait de disputes, de joie et de douleur. Entre émoi et coups de gueule, ils distillent un humour noir. L'espoir qui leur reste semble aussi troué que leurs pauvres frusques mais ils continuent d'y croire.

« Dans ses pièces, le dramaturge australien Daniel Keene traque ce qui demeure, ôte les fioritures de la langue et des relations pour mettre à jour la densité et l'étrangeté des liens et des vies. Théâtre de l'épuration où il met en scène des personnages marginaux.

De Daniel Keene - traduction : Séverine Magois avec Hubert de Pourquery, Gilles Grazilly - mise en scène : Sylvie Beaujard - coproduction: Le poil de la Bête, Théâtre de Chambre, Cie Totem

Durée 1h - Public : adultes.

Libre participation au chapeau





THÉÂTRE À LA SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 12 NOVEMBRE À 16H

BORIS VIAN TEXTES ET CHANSONS COMPAGNIE RIRES SOURIRES

Etonnant parcours de cet effronté touche-à-tout, qui maîtrisait à la fois la mécanique, la musique, la poésie, le polar sous pseudo, la traduction, l'art du parolier léger, idiot ou désespéré. Vian gagna sa croûte en écrivant tous azimuts. Il composa plusieurs centaines de chansons, souvent pour les autres, rédigea des critiques de jazz, de courtes nouvelles, des petits spectacles, des projets d'opéra, des pièces de théâtre, bref ne cessant d'écrire, environ dix à quatorze heures par jour, et de nuit.

Il savait qu'il n'irait pas jusqu'à quarante ans, il organisa une fête à tout casser le 11 juin 1959, Cité Véron à Paris, avec son voisin de terrasse, un certain Jacques Prévert, puis il respecta sa prémonition, en allant cracher son sang, onze jours plus tard, au cours du visionnage d'un film qui parlait - mal - d'aller "cracher sur nos tombes".

Ses textes et ses chansons forment un judicieux mélange de provocation, d'originalité, de désespoir et beaucoup d'humour... grinçant.

Avec Pierre- Alain Wehr, et Dominique Zamparini

Contacts : riessourires04@gmail.com - 06 45 16 91 61

Durée 1h15 - Public : ados et adultes - Libre participation au chapeau



DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023 À 16H

QUEL TEMPS IL FAIT DEHORS ?

Dans un centre pénitentiaire du sud de la France, trois femmes partagent la même cellule. Elles attendent l'arrivée d'une quatrième détenue qui doit purger sa peine pour le même délit que les trois autres : le meurtre de son homme. La doyenne est en passe d'obtenir sa sortie en conditionnelle mais pour cela, elle a l'obligation de gérer les tensions et maintenir le calme entre ses codétenues. La chose ne sera pas facile, compte tenu de la personnalité border-line de

certaines. Elle ne pourra pas, malgré tout, empêcher le pire d'arriver.

Sur le ton de l'humour noir, la pièce nous plonge dans le quotidien de ces femmes condamnées à de lourdes peines et qui cherchent par tous les moyens à échapper à l'ennui.

Une pièce de Catherine Hamoudi, mise en scène de Dominique Zamparini.

Co production Cie Pogne en poche et Cie Rires sourires

Durée : 1h40 – Public : A partir de 12 ans

Libre participation au chapeau



JOURNÉE DÉDIÉE À LA BEAUTÉ ET AU BIEN-ÊTRE.

Pour la première fois à Vinon-sur-Verdon, une journée dédiée à la beauté et au bien-être.

Un moment unique où vous pourrez bénéficier de soins énergétiques, de massages, de soins d'esthétique, de cours de yoga et de stretching.

Vous pourrez assister à plus de **11 conférences** et vous restaurer sur place avec la présence d'un food truck.

Les enfants de plus de 8 ans pourront participer à un atelier d'aquarelle.

L'opportunité de découvrir **des thérapeutes et des exposants** de notre belle région.

Nous vous attendons très nombreux pour ce premier évènement "détente & bien être" dans notre commune.

Entrée gratuite, journée ouverte à tous.

DIMANCHE
17
SEPTEMBRE
2023
9h30 à 18h



JOURNÉE DU BIEN-ÊTRE & DE LA BEAUTÉ

SALLE DES FÊTES DE VINON



Organisée par Névéha EVENTS à Vinon/Verdon

Tél : 06-32-65-81-16 - info@veveha-concept-life.fr - FB : Neveha Concept LIFE



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre

**Sur le Cours de 10h à 15h
(11h30 - Mise à l'honneur
des Exploits sportifs)**

Buvette et petite restauration
sur place.

Contact mairie : 04 92 78 86 33
communication@vinon-sur-verdon.fr

COMITE « CADRE DE VIE/ANIMATIONS »

2 DATES À NE PAS MANQUER

PROCHAINE BROCANTE :

Dimanche 3 septembre 2023

Parking au bord du Verdon, Rive droite en amont du pont.

Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions : Mail : brocantes@vinon-sur-verdon.fr

Documents disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site de la mairie

MARCHÉ DE NOËL : Samedi 9 décembre 2023

de 10 h à 18 h - Sur le Cours

De nombreux artisans seront présents pour régaler vos papilles
et vous donner de merveilleuses idées cadeaux.

Dossiers d'inscriptions pour les artisans disponibles en mairie
ou téléchargeables sur le site de la mairie.

**CONTACT : Comité de développement local et de cadre de vie
Tel. : 06.32.29.48.93**



SUPER LOTO EN PLEIN AIR ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE VINON ET LA BOULE DU VERDON

Samedi 8 juillet, la Boule du Verdon et le Comité des fêtes de Vinon ont organisé une soirée loto en plein air. Le public a répondu présent, et nous l'espérons, a

passé un agréable moment. Les bénévoles de la Boule du Verdon et du Comité des fêtes vous remercient vivement d'être venus si nombreux.



NYNOS - NOS YEUX SONT NOS OREILLES BIO SIMPLIFIÉE DE PATRICE GICQUEL

Né en 1968 à Rennes, Patrice Gicquel a travaillé dans l'administration et s'est occupé bénévolement de diverses associations sportives, culturelles et journalistiques, avant de se lancer dans l'écriture.

Féru de lecture et sportif dans l'âme, il est l'un des rares sourds de sa génération à s'être exclusivement dédié à l'écriture.

Lauréat du prix des Mains d'or 2004 pour son premier livre « Un siècle de vélo au pays des Sourds », il a publié plusieurs autres ouvrages dont trois romans.

Membre de la Société des gens de lettres, il est entre autres le premier écrivain sourd né de parents sourds.



CÔTÉ ASSOCIATIONS



UN NOUVEAU PRESIDENT A L'ACSV ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE VINON

Pierre Descamps a été président du Foyer des jeunes pendant 10 ans. L'association a été renommée "Association Culturelle et Sportive de Vinon (ACSV)" sous son mandat.

Pendant ces 10 dernières années, Pierre a investi son temps et son énergie au service de notre association. Sa loyauté et son dévouement ont compté dans

le succès et l'évolution de l'association.

Tout le Conseil d'Administration, **présidé aujourd'hui**

par Eric Grassone, remercie Pierre pour toutes ces années consacrées à l'association.



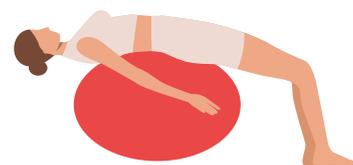
FITNESS /UM'DANCE RENFORCEMENT MUSCULAIRE

C'est dans une ambiance conviviale que Pauline, professeure diplômée, nous aide à garder la forme tout en sculptant notre corps.

Différentes séances sont proposées les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



PILATES



Le PILATES est une discipline basée sur le renforcement des muscles profonds et la respiration abdominale.

Les cours sont dispensés par Jean-Philippe BARTOLOTAT, diplômé, les lundis, mardis et vendredis.

Reprise des cours début septembre.

AQUARELLE « LA PALETTE DE VINON »

La section de l'ACSV, « La Palette de Vinon », compte une dizaine d'adhérents venus de Vinon et des villages alentour.

Tous les lundis de 17h30 à 19h30, nous partageons le savoir de notre animatrice Charlotte Etienne, et surtout le plaisir de se retrouver ensemble pour jouer avec nos palettes de couleurs par diverses techniques comme l'aquarelle, l'acrylique et le pastel.

Aux beaux jours, nous allons peindre dans les jardins et c'est parfois l'occasion d'un pique-nique ou d'un apéro. Des visites de musées et d'expositions sont également au programme au cours de l'année.

N'hésitez pas, rejoignez-nous. Les enfants sont bienvenus s'ils sont accompagnés d'un parent, pinceaux à la main... Nous avons une pensée particulière pour Jackie Barthélémy qui a été durant de longues années responsable de cette section, et lui rendons hommage. Inscription annuelle : 160 euros.



AVIS A TOUS NOS HANDBALLEURS

L'ACSV vous informe que l'école de handball reprendra à la rentrée pour les enfants à partir de 4 ans.

Un entraîneur diplômé Fédération Française de Hand ball (FFHB) encadrera les enfants.

RDV Mardi 12 septembre à 17h au gymnase !
Nous serons présents au Forum le 2 septembre.



COURS DE DANSES DE COUPLES AVEC NORBERT Maître de danse

Cours de rock dès 14 ans !

Reprise des séances dès
mardi 12 septembre !

Renseignements au bureau de l'ACSV - 04 92 78 81 06 - 06 12 61 20 35 - acsv.83560@gmail.com



JARDINS DU VERDON

(Association qui travaille en collaboration avec les enfants de l'accueil de loisirs de Vinon)

La saison printanière a débuté belle et pluvieuse, et nous nous réjouissons de voir la nature aussi verte en Provence ! Ce n'est pas sans peine, car il nous a fallu tous ces petits bras pour nettoyer et désherber ce joli jardin.

Toujours très actifs, les enfants, les animateurs et les bénévoles sont là pour recevoir et encadrer les groupes les mercredis matin, jusqu'à fin juin.

Par la suite, un planning d'arrosage est mis en place au rythme de 3 arrosages par semaine.

Enfin, les enfants ont la joie et le privilège de récolter les produits de leur travail effectué et comme chaque année, ils bénéficient de la motivation des animateurs pour savourer, lors des goûters, leurs précieuses récoltes :

Tomates, courgettes et concombres crus, melons, pommes, fraises, sirops et tisanes de menthe, confection de tartes aux pommes, tartes aux poireaux, conserves de cornichons... et j'en passe !

D'autres activités ont été mises en place de nouveau, nous remercions :

Christine du restaurant le Planeur qui offre un méga-goûter aux enfants, suite à leur intervention pour les plantations de ses parterres de fleurs.

L'école maternelle de Vinon, ainsi que les maîtresses Laurence et Carole, qui ont permis aux enfants de mettre en place des carrés de potager dans l'école.

Nous remercions bien évidemment la mairie et Monsieur le maire, qui nous autorisent à pratiquer ces activités en mettant à notre disposition un terrain communal. Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont contribué, directement ou indirectement, à notre association : don de terre, don de fumier, don de plants, des parents, des copains, des maraîchers, des fournisseurs, et tous ceux que j'oublie.



Plantation école maternelle

Et un grand merci à nos bénévoles, à Sonia, qui a été présente dès la création de l'association, et qui a quitté Vinon pour d'autres projets, à notre fameuse Rosette BLANC, l'emblème de la vitalité et de la force, qui est née le 14 janvier 1934 (jour de la fête du village St-Nom de Jésus) ! Eh oui !!

Cindy, Fanny et moi-même, avec nos familles, trouvons toujours du temps pour être là. Et là super team de l'accueil de loisirs est toujours très motivée.

En prévision : nous discutons avec la mairie pour que les enfants interviennent sur un carré de plantation devant la salle des fêtes. Peut-être également la plantation de quelques espaces fleuris à la nouvelle aire de camping. Et vous nous retrouverez certainement, au marché de Noël de Vinon 2023.

Au plaisir de vous voir ou revoir au canal du Tor.

La présidente Noémie MENARDO.





Installation d'oyas au Jardin



Goûter au Planneur



Iris en fleur au jardin



Plantation au planneur



Oya installé dans les bacs de plantations



Association
"Les chats de Vinon"

LES CHATS DE VINON

Notre association recherche activement des familles d'accueil et bénévoles, car sans eux, nous ne pouvons prendre en charge. Si vous habitez Vinon sur Verdon ou alentours, aimez les chats et souhaitez vous investir dans la protection animale ou songez adopter un chat, mais hésitez, vous pouvez devenir famille d'accueil (FA) pour notre association. Une FA est une personne qui ouvre son foyer et son cœur à un chat abandonné le temps de lui trouver de nouveaux maîtres. La FA lui assure le gîte, le couvert, prend soin de lui, le sociabilise si nécessaire, lui donne tout l'amour possible pour lui donner ou redonner confiance en lui et en l'humain.

Pour être famille d'accueil, il faut bien entendu être majeur et que les animaux présents dans le foyer soient vaccinés et stérilisés. Selon vos mode de vie, disponibilité et souhaits, nous vous confierons un chat/chaton. Cela peut être aussi l'accueillir le temps des vacances d'une de nos FA ou le temps qu'un de ses protégés soit adopté et libéré ainsi une place. Vous vous engagez à le garder et prendre soin de lui le temps de lui trouver de bons adoptants. L'accueillir est lui donner une seconde chance dans sa vie. Tous les frais vétérinaire et de nourriture si besoin sont à la charge de l'association.

Un exemple de prise en charge, celle « d'Ulysse ». Il a été retrouvé errant sur la voie publique très sale et maigre (350g). Il était sociable donc il n'était pas né à l'extérieur. Ulysse a eu de la chance dans son malheur, car il a été placé chez tata Jeanne sa « FA ». Jeanne avait adopté Topaze chez nous l'année dernière et souhaitait faire l'expérience de famille d'accueil. Dès son arrivée Jeanne a eu un vrai coup de cœur pour lui. Il ne manquait plus que l'avis de Topaze. Celle-ci ayant validé l'arrivée d'Ulysse après quelques jours d'acclimatation. Ulysse a donc été adopté par sa famille d'accueil qui est désormais sa famille pour la vie.

Nous avons malheureusement encore des prises en charge quotidienne de chaton. Nous avons donc besoin de CROQUETTES/PATES CHATONS et CHATS ADULTES. Merci encore pour votre générosité et bienveillance envers la cause. Si vous souhaitez nous venir en aide en étant bénévole, famille d'accueil ou tout simplement nous signaler un chat dans le besoin. Vous pouvez nous contacter au 06.14.82.76.73 ou par mail leschatsdevinon@gmail.com. Tous nos chats et chatons sont visibles sur notre page Facebook et notre site leschatsdevinon.com.



**AIDEZ-NOUS
À SAUVER DES VIES
en étant famille d'accueil**





CENTRE CHOREGRAPHIQUE MAKTOUBA *MAKTOUBA, UNE PASSION DESTINÉE...*

Après une magnifique saison, nous voilà prêts pour repartir avec grande hâte au mois de septembre !!!

Près de 130 danseuses et une quarantaine de gymnastes se sont succédé sur scène à l'occasion du spectacle de fin d'année, à l'ouverture des Vinstivals, et enfin au gymnase pour clôturer la saison avec toutes les sections gym/danse et danses.

Salle comble, il y en a eu pour tous les goûts !!

Du bollywood, du cheerleading, du ragga dancehall, de la danse orientale, du lady style, high heels, du kobo, du modern jazz, streetdance, kizomba, danses africaines etc.

Vous pourrez nous retrouver au forum des associations le samedi 2 septembre de 10h à 15h.



PROGRAMME D'ACTIVITES SAISON 2023/2024, à retrouver sur la page Facebook de l'association.





La lettre de Charlotte

Bonjour. Je suis très heureuse de vous retrouver après ces mois d'été qui sont assurément les plus beaux de l'année. Parce qu'ils sont gorgés de soleil, de ciel bleu pur, et d'un petit vent qui vient agréablement raviver nos organismes. Cette année 2023 s'est distinguée par ses pluies venues abondamment arroser les cultures et nos pelouses. Bienfaisante pluie, avant une période caniculaire.

Si cette manne céleste tombée du ciel est venue museler l'une de nos plus belles fêtes, celle de la Transhumance, nous avons pu profiter des deux autres grands événements festifs de ces trois mois estivaux, qui - s'ils sont synonymes de vacances - sont autant de mois qui font vibrer notre village au son des « fêtes ».

«Faire la fête»... S'amuser en compagnie d'autres personnes... tout un programme ! Tout commence par les **Vinestivales (1)**, par excellence fête de la musique vinonnaise suivies des fêtes du 14 juillet, liées à notre Histoire, puis - exceptionnelle et étonnante - la fête Belge. Le temps des fêtes d'été se termine par la fête religieuse du 15 août, qui marque pour les chrétiens la montée au ciel de la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, mais qui de nos jours est devenue une fête pour tous.

Les Vinestivales et la Fête Belge sont donc des fêtes authentiquement liées à notre commune. Mais, comment sont-elles nées, comment ont-elles évolué au fil des ans ?

Pour nos anciens, et pour les nouveaux habitants, j'ai fait un retour aux sources de ces deux fêtes emblématiques de Vinon.

1. «Les Vinestivales».

Une histoire musicale commune, empreinte de convivialité.



Nous sommes en **juin 2009**, c'est la fête du Foyer des Jeunes (aujourd'hui Association Culturelle et Sportive Vinonnaise - ACSV). La rencontre imprévue entre **trois hommes, Jean-Marc Ryckebusch**, bassiste, **Pascal Vieuille**, musicien

- qui ne se connaissent pas, mais qui interpellent chacun individuellement à quelques minutes d'intervalle le maire - **Claude Cheilan**, arquant du bénéfice pour la commune de la création d'un festival de musique purement vinonnais. Saisi et réduit par cette proposition, Claude Cheilan les met en contact, d'autres musiciens autochtones s'y joignent, **Sébastien Boutry** rejoint le groupe,



et propose le concept de deux scènes côte à côte, avec une seule régie son et lumière. Un an de réflexion et de travail, **Vintage Music Club**, (VMC - président Pascal Vieuille), et les **Vinestivales** prennent alors racine dans la commune. Claude Cheilan apporte sa pierre à l'édifice en proposant d'ajouter au programme des **Vinestivales** - outre les food-trucks - des domaines viticoles locaux. **Pari tenu, pari réussi.**

2010 - 1ère édition des Vinestivales

* **Jean-Marc Ryckebusch, président** : «c'était une idée riche et hardie : réunir les joies de la musique, à celles des produits viticoles et du terroir. Ce 19 juin 2010, 19 h. il fait frisquet sous les platanes. Un petit vent frais s'est invité mais les amateurs n'ont pas renoncé. **Une seule soirée, deux scènes, 10 groupes amateurs - tous du coin, qui se produisent gratuitement, un seul régisseur, Sébastien Boutry**, la technique, la restauration et les vins du terroir, la buvette tenue par le Comité des fêtes, la complicité des bars et restaurants locaux, les bénévoles, la convivialité, quelques partenaires (dont DLVA)... tous les ingrédients du cocktail sont là pour un succès attendu. Pourtant **«c'était un peu un festival de bric et de broc, j'avais dû apporter mes enceintes sur scène, faute d'en avoir d'autres»** et tout le matériel mis en place doit «tenir», car pas de solution de remplacement !

Ce soir là, **plusieurs centaines de personnes** sont venues goûter ce cocktail audacieux, concocté de main(s) de maître(s) par une bande de «doux-dingues». **Offrir une animation musicale de prestige** à notre village..., l'objectif est atteint dès ce premier soir. C'est enfin aussi l'occasion de faire découvrir aux Vinonnais, aux touristes et voisins les produits du terroir, et le savoir-faire des artisans du cru.

Face à l'enthousiasme du public, des artistes, des organisateurs, il est décidé de renouveler l'expérience l'année suivante, mais sur deux jours.



2023 - 12ème édition des Vinestivales

* **Serge Bailly, président**, (après des années déjà au cœur de la gestion du festival) : **un succès total.**

Ces 23 et 24 juin, les Vinestivales prennent le Cours en «otage» pendant deux soirées **avec deux scènes (la grande, entièrement gérée par D.L.V.A, avec Stéphane Gondran, la petite par ZIK & BEAR PROD'S avec Arnaud Bailly et sa team)**, 2 fois 6 groupes musicaux amateurs de qualité (**venus à titre gratuit**) chacun 45' en scène, Sébastien Bontruy régisseur général (organisation générale, sécurité, secours, etc.) et Arnaud régisseur technique (organisation technique, électrique, son et lumière, éclairages buvette et espace restauration, etc.), 3 caisses à disposition pour délivrer les tickets boissons, la buvette.. et toujours les «food-trucks» et deux domaines viticoles, autour de la place, qui proposent produits du terroir et autres. Le catering (restauration des musiciens, des techniciens et des bénévoles) assuré artisanalement cette année par des bénévoles, un service de sécurité, un festival écologique, des partenaires... Une communication exemplaire réalisée par Marion et Margot, qui ont créé un compte Instagram dédié. **Et un public multiplié par 5 depuis 2010 : plus de 4 000 personnes sur les deux soirées.**

Toute une équipe au top pour faire de ce festival l'événement incontournable de l'été pour un public toujours plus nombreux. **«Merci à vous tous : sans votre enthousiasme, votre passion, rien ne serait possible !»**

Les Vinestivales sont devenues "le festival de musique de Vinon", dont la notoriété dépasse nos frontières territoriales. Festival de musique et de «bon vivre», pimenté et énergisant, Les Vinestivales ont gagné leurs «lettres de noblesse».

(1) «Vinestivales» accord de Vinon, vin et saison estivale).

2. la Fête Belge. L'amitié partagée par deux pays

Savez-vous que
Vinon est la capitale
de la Belgique...
en Provence ??



* en 1997, certains résidents belges qui venaient piloter ou pratiquer le vol-à-voile à l'aérodrome pendant les vacances, se disent que **le 21 juillet**, jour de leur Fête Nationale Belge - «de nationale feestdag» - il est bien triste de ne pas la célébrer. Dominique Joubert, alors maire de Vinon, répond positivement à leur demande, et les encourage. Ce petit groupe décide de faire vivre son pays à travers un repas dédié aux moules/frites/bières de leur Belgique. Ils se retrouvent à 250 personnes sur le Cours, et je me suis laissé dire que le vice-consul de Belgique à Marseille de l'époque, Van Massenove, avait rejoint le groupe.

Ce qu'on ne savait pas... **c'est que c'était la première édition d'une longue liste de «Fête Belge», qui d'année en année va**

devenir incontournable pour tous les ressortissants belges de Provence, auxquels viendront rapidement se joindre, les Vinonnais, puis les habitants des villages alentour, ceux des départements voisins... tous les amateurs de moules/frites/bières que compte notre région.



La Fête Belge souligne» l'indéfectible amitié qui lie les deux pays». Elle n'a cessé de croître, au fil des ans, avec le soutien logistique de la municipalité. L'association «Fête belge vinonnaise», présidée par Muriel Croze, regroupe les associations partenaires (Foot, Amicale des pompiers, Comité des Fêtes). 90 bénévoles sont au service **des convives, au nombre avoisinant aujourd'hui les 4.000...** Jean-Paul Fraccaro, chef de la cuisine centrale, aidé d'une équipe de volontaires, prépare chaque année 1.2 tonnes de moules, autant de tonnes de frites... et les amateurs de bière sont comblés.

Si la Fête belge est orchestrée par son association, c'est la mairie qui est organisatrice de la cérémonie patriotique, cette année sous le Haut Patronage d'Anne-France Jamart, Consule Générale de Belgique. De nombreux officiels des deux pays, et élus des villages environnants, se retrouvent sur le Cours, décoré comme il se doit, aux couleurs belges et françaises. La Brabançonne, l'Hymne européen l' Ode à la joie, la Marseillaise et la Coupo Santo, interprétés par Verdon Musik... font résonner le Cours et se dresser - respectueusement - les platanes centenaires.

C'est alors l'heure de s'installer pour déguster les moules/frites traditionnelles et de boire une bonne bière (avec modération). Les danseurs, menés depuis toujours par le groupe «Douce France», vont virevolter sur la piste, la fête est là, vive la fête.

J'aime vous faire partager ces histoires qui enrichissent notre patrimoine. Soyons fiers de notre village, Charlotte.

NB. Les services techniques communaux sont un maillon indispensable dans l'organisation de ces fêtes.

* Il est important également de noter que ces deux fêtes - qui réunissent un très grand nombre de personnes - sont avant tout des fêtes familiales, qui ne donnent lieu à aucun débordement, de quelque sorte que ce soit.





LE COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FÔRET (CCFF) LANCE UN APPEL À BÉNÉVOLES

Le "Comité Communal des Feux de Forêt /Réserve Communale de Sécurité Civile (CCFF/RCSC)" s'est réuni pour son pique-nique annuel. Accompagnée par les pompiers et de nouveaux futurs adhérents, l'assemblée s'est rendue sur le site où le feu s'est déclaré sur la commune le week-end de Pâques, détruisant 9,4 hectares de forêts.

Michel Barlatier, membre de l'état-major, annonce qu'il cède ses fonctions de président à Christophe Sandré.

Ce dernier met en avant le fait que beaucoup de pistes sont inaccessibles aux pompiers, et qu'il faudrait entretenir et débroussailler les accès aux massifs forestiers.

Le maire, Claude Cheilan, évoque ensuite le **Plan Communal de Sauvegarde**, il en profite pour rappeler le rôle du CCFF/RCSC, et énumère les 14 risques naturels et technologiques auxquels la commune est soumise.

Peu connu, le C.C.F.F. a pourtant besoin de bonnes volontés pour continuer à assurer ses missions. Vous avez quelques heures disponibles, en semaine ou

en week-end, la protection de la forêt vous semble importante : vous êtes le (la) bienvenu(e) ! Pour intégrer l'équipe, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie auprès de l'assistante de prévention à : assistant.prevention@vinon-sur-verdon.fr

Quelques missions du CCFF :

Prévention tout au long de l'année (sensibilisation sur les risques incendie et inondation, conseils sur le débroussaillage, assistance aux communes en cas de sinistres majeurs).

Actions ponctuelles, comme la surveillance par patrouille et/ou vigies, détection de départs de feux et diffusion de l'alerte, attaque de feux naissants, soutien logistique et assistance.

Un stand, lors du forum des associations prévu le 2 septembre prochain, sera tenu par les membres afin de faire découvrir les diverses missions du **Comité Communal des Feux de Forêts** et de la **Réserve Communale de Sécurité Civile**.

Le président, Christophe Sandré





BRUIT DE VOISINAGE - RÉGLEMENTATION

9h15 – les volets sont ouverts et on entend les petits oiseaux babiller, les tourterelles caracouler et les pies s'agacher. En ce premier dimanche d'été, la chaleur va bientôt nous obliger à fermer les persiennes, alors profitons encore un peu de ces bruits que la nature nous offre.

Mais soudain un moteur se fait entendre, une tondeuse vraisemblablement. Et voilà une fois de plus que le voisin choisit le dimanche matin pour tondre ou tailler ses haies.

Nous sommes nombreux, dans notre village, à « supporter » les bruits de voisinage, et notamment à la belle saison, ceux occasionnés par les travaux de jardin.

Ces derniers sont autorisés par l'Arrêté Préfectoral du Var en date du 20 septembre 2002, qui stipule cependant en son article 9 : « Les travaux momentanés de

bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12 h
et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis :**
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés :**
de 10 h à 12 h »

En dehors de ces plages horaires, les infractions relevées peuvent donner lieu à des contraventions, voire à un dépôt de plainte qui peut « remonter » jusqu'au Procureur de la République, qui détient la possibilité de poursuites. Ainsi, toute constatation d'infraction

peut faire l'objet d'un procès-verbal simplifié (PVS) par la police municipale ou la Gendarmerie Nationale.

L'amende forfaitaire s'élève à 68 € et passe à 180 € si celle-ci n'est pas payée dans les 45 jours suivant la constatation de l'infraction.

Allez, on les aime bien ces voisins, ils sont sympas par ailleurs, il faudra les rencontrer et leur demander de bien vouloir s'organiser pour qu'à l'avenir, ils effectuent leurs travaux dans les horaires autorisés.

Et si, malgré vos demandes, ils ne se conforment pas à la Loi, vous pouvez saisir le maire, via son service de Police Municipale, ou la Gendarmerie.



Chantal Boussard,
Adjointe déléguée
à la communication

BONNE RETRAITE, BER' !

Et bien, ça y est ! Notre pompier exemplaire, Bernard Sandré, est en retraite.

Toute l'équipe du CIS a pris part à l'aventure, ce samedi 24 juin, le capitaine Stéphane Roch en tête.

On a pu également reconnaître d'anciens pompiers, venus rendre hommage à leur ami Bernard. Après que le président de l'amicale, Jonathan Bonora, a conté avec beaucoup d'humour le parcours de celui surnommé au fil des ans : Bimbolet, Merlin taboulé, Igor ou encore Vinon 20, mais le plus souvent BER'. ("BER' a apporté au CIS et à moi-même son savoir-faire, son expérience, sa bonne volonté et son grand cœur"), Stéphane Roch a retracé sa carrière depuis le 1er juin 1977, "carrière riche et réfléchie (...), jusqu'au grade de lieutenant en 2020 avec des fonctions OPS de CATE (en langage "normal" : Officier de Permanence Secteur Chef d'Agrès Tout Engin).

Le capitaine Roch rappelle que BER' est décoré de la médaille des Sapeurs Pompiers échelon grand Or, et a été proposé par le préfet du Var pour la MSE (Médaille Services Exceptionnels). 16 ans adjoint de Stéphane Roch, des années président de l'amicale, moniteur hors chemin... "bienveillance, humilité,



vous avez souvent fait passer l'intérêt général avant le vôtre". Après que Stéphane Roch a remercié "son épouse et sa fille qui ont accepté toutes ces contraintes et mes appels à point d'heure durant toutes ces années", il était temps de fêter dignement la retraite de BER' autour d'un pot amical et chaleureux.



DÉPART EN RETRAITE D'ALAIN ROSE

Alain a intégré la mairie de Vinon en 1985, comme agent d'entretien de la voie publique, aux Services Techniques.

En charge du cimetière jusqu'en 2002 et du service de l'eau pendant plus de 20 ans, son expérience et sa connaissance approfondie de la commune ont été inestimables pour la réussite de nombreuses missions, garantissant un service de qualité aux usagers.

Dévoué et loyal, Alain a toujours démontré qu'il avait le sens du service public, prêt à rendre service aux administrés en toutes circonstances.

Au-delà de ses compétences professionnelles, Alain a été un modèle d'intégrité, toujours de bonne humeur, chaleureux : sa gentillesse et sa bienveillance ont fait de lui un collègue apprécié de tous.

Après 38 années passées à la mairie, Alain termine sa carrière au grade d'agent de maîtrise.

Pompier volontaire, et passionné de pétanque, nous savons que son planning sera bien rempli.

La municipalité a souhaité lui remettre la médaille communale, symbole de la reconnaissance de son implication au service de notre commune.

Nous lui souhaitons une retraite bien méritée, remplie de moments de bonheur et de détente, de victoires à la pétanque !





TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous avez pu constater que l'abonnement annuel pour le transport scolaire passe de 15 € à 120 €.

Il en est ainsi pour l'ensemble des 25 communes de la DLVA, quelles soient éloignées ou proches des établissements scolaires.

Pour une année scolaire complète, en comptant les mercredis, l'aller-retour coûte 0,66 € pour un élève.

Quand un bus de 50 places est plein, la recette générée par les usagers, pour un aller-retour à Manosque (30 Km) est donc de 33 €.

Chaque jour, nous avons besoin de 62 bus pour que notre délégataire Transdev puisse assurer le transport dans les temps des 3500 collégiens et lycéens.

Le transport d'un élève coûte à l'Agglo plus de 1000 €/an : (salaire du chauffeur, l'entretien du véhicule, le carburant, etc.), cette somme représente les frais de fonctionnement, c'est sans compter le prix d'achat d'un bus neuf, qui se chiffre à plusieurs centaines de milliers d'euros, et qui doivent être amortis sur plusieurs années.

Pour transporter un élève, les familles payent donc 120 € par an et la DLVA environ 900 €.

Pour financer cette compétence obligatoire, la DLVA prélève chaque année 150 € par élève transporté, sur le budget général des 25 communes adhérentes à la DLVA. Ce prélèvement est figé pour chaque commune, au prorata des enfants transportés en 2013.

Pour assumer cette compétence l'Agglo a besoin d'un budget de 6,485 millions d'€ par an, qui est



financé de la façon suivante : 1,536 millions versés par les 2 départements (04 et 83) et 307 00 € prélevés chaque année, sur les budgets des 25 communes, 1,820 millions de versement mobilité, prélevés par l'URSAF sur toutes les entreprises de plus de 11 salariés implantés sur notre territoire intercommunal et 2,821 millions prélevés sur nos fonds propres.

Cette compétence transport public était donc financée à 97% par le contribuable et à 3% par les usagers jusqu'à la dernière rentrée scolaire.

L'augmentation votée au mois de juin 2023, fait passer la contribution des usagers à 6% pour financer cette compétence et pour les contribuables à 94%, qu'ils utilisent ou non les transports en commun, ce qui correspond à l'esprit mutualiste des agglomérations.

L'abonnement à 120 € peut être réglé en 4 fois, mais uniquement sur le site internet de la DLVA

Ce tarif peut être réduit à 60 € (tarifs solidaires) sous conditions de ressources.

ESPACE SANS TABAC

Il est désormais interdit de fumer et de vapoter aux abords des écoles du lundi au vendredi de 7h45 à 18h.



Fixée par l'arrêté municipal n°2023/097 (consultable sur www.vinon-sur-verdon.fr), cette mesure vise à :

- Protéger la santé des mineurs contre le tabagisme,
- Limiter la prolifération des mégots sur la voie publique.

La municipalité s'engage pour sensibiliser dès le plus



jeune âge et limiter les effets néfastes du tabagisme passif.

Une matérialisation viendra rappeler les interdictions sur les zones concernées.



CCAS : CHANGEMENT CLIMATIQUE, FEU DE FORÊT, CANICULE, INONDATION, RISQUE NUCLÉAIRE ...

Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, LA COMMUNE EST LÀ POUR VOUS PROTÉGER !

Si vous êtes :

- Une personne âgée de 65 ans et plus,
- Une personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail,
- Une personne adulte handicapée,

Nous vous invitons à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables tenu par le C.C.A.S. Ainsi, en cas de risques majeurs, vous serez les premiers informés, évacués transportés, ravitaillés.

Contact : Delphine Colantonio 04.92.78.96.09 ccas@vinon-sur-verdon.fr



COMMÉMORATION 14 JUILLET

Le maire, Claude Cheilan et son adjointe, Chantal Bousard, accompagnés de Marcel Hubert, président de la FNACA, les porte-drapeaux, et deux musiciens de Verdon Musik, ont commémoré notre Fête Nationale du 14 juillet.

Les anciens combattants ont hissé les couleurs de la France, et Claude Cheilan a "témoigné de notre devoir de mémoire", rappelant les fondements de l'Histoire de notre pays, et notre attachement à la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, et la prise de la Bastille du 14 juillet de cette même année.

Évoquant l'irrespect des lois et de l'ordre républicain, il souligne que "se retrouver pour partager les valeurs de la République est un bel exemple d'union nationale".



NOCES D'OR ET DE DIAMANT

50 ans et 60 ans de mariage

Mardi 3 octobre 2023

Cette année, nous avons le plaisir d'inviter les couples mariés hors Vinon-sur-Verdon en 1963 et 1973, à se faire connaître au service Etat Civil de la mairie avant le 22 septembre 2023, avec



leur livret de famille, en vue de la célébration de leurs noces d'Or ou de Diamant.

Les couples recevront ensuite une invitation à déjeuner pour le mardi 3 octobre à l'Oustau du Verdon, afin de fêter cet événement.

Contact : 04 92 78 86 33
communication@vinon-sur-verdon.fr



NAISSANCES



Dagmar TAMAGNO
le 7 mai 2023

Yazane AIT BEN TAHIR
le 30 juin 2023

Evanna BENKREIRA
le 11 juillet 2023

État Civil

PACS

Yannick RÉAL et Isabelle REUSA
le 1er juillet 2023

ILS SE SONT DIT "OUI"

Nabil BEGHIZA et Lindsay GENTY
le 10 juin 2023

Enzo GELY et Charlotte BLANCHARD
le 17 juin 2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Les familles remercient chaleureusement les personnes ayant exprimé leurs témoignages d'amitié et de soutien, lors de la perte d'un proche.

AVIS DE DÉCÈS PAR MAIL

Si vous souhaitez recevoir les avis de décès par mail, vous avez la possibilité de vous inscrire à accueil-vinon@vinon-sur-verdon.fr

Veuillez toutefois noter que l'envoi de ces informations ne se fait que sur accord de la famille du défunt. L'envoi n'est donc pas systématique.

Anna FORMAGGIO née FREY
le 23 mai 2023

Cécile GORSE née JOHAMS
le 2 juin 2023

Raymonde VANTYGHM née MOURET
le 3 juin 2023

Claude MAUFFREY
le 14 juin 2023

Raymond LECARDONNEL
le 21 juin 2023

Roger PASTOR
le 25 juin 2023

Manuel LOZANO IZQUIERDO
le 2 juillet 2023

Victorine DEMOL née REINARD
le 21 juillet 2023

Festivités

Septembre 2023

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Sam 2	Forum - Municipalité & Associations		Sur le Cours	04 92 78 86 33	de 10h à 14h
Dim 3	Vide grenier - Brocante - Comité Cadre de Vie - Au bord du Verdon - 06 32 29 48 93 - brocantes@vinon-sur-verdon.fr - Toute la journée				
Sam 9	Iter games	Municipalité & Associations			
	Tennis - Kayak - Boule du Verdon-	Verdon 3 Terroirs	Stade - Tennis - Kayak		
	Salle des Fêtes	04 92 78 86 33		Journée	
Sam 16	60 ans Club AAVA	AAVA	Aérodrome	04 92 78 82 90	
Sam 23	Conférence Nynos	Nynos	Salle des Fêtes	asso.nynos@laposte.net	
Sam au Dim 30 et 1 ^{er} octobre	Exposition "beaux arts"	ACSV		Salle des Fêtes - acsv.83560@gmail.com	

Octobre 2023

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Ven 6	Semaine bleue	La Maison du Partage	Salle des Fêtes	04 92 79 34 62	
Sam 14	Stage et bal trad	Trad et ridera	Salle des Fêtes	04 90 770 778 - tradetridera@hotmail.fr	
Dim 17	Salon du bien être	Neveha Events - Salle des Fêtes - 06 32 65 81 16 - info@veveha-concept-life.fr			9h30 à 18h
Ven 20	Assemblée générale	Boule du Verdon	Salle des Fêtes	06 29 69 70 47	15h à 22h
Sam 21	Bal Country	Country Dance Passion	Salle des Fêtes	06 73 61 88 67 - après-midi et soirée	
Dim 22	Théâtre "Nuit un mur deux hommes" - Compagnie amateurs FNCTA - Salle des Fêtes - 06 45 16 91 61 - 16h				
Ven 27	Collecte de sang	Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles - Salle des Fêtes - 04 92 78 89 74			15h à 19h30
Dim 28	Changement d'heure		A 3h il sera 2h		
Mar 31	Halloween	La Cour des Grands - Salle des Fêtes - 06 83 11 62 09 - 14h30 devant la Salle des Fêtes			

Novembre 2023

Jour	Manifestation	Organisateur	Lieu	+ d'info	Heures
Sam 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Municipalité et associations d'anciens combattants	Dépôt de gerbes au cimetière suivi d'un apéritif à la Salle des Fêtes	04 92 78 86 33 - 10h45 au cimetière	
Dim 12	Théâtre "Boris Vian : textes et chansons" - Compagnie Rires et Sourires - Salle des Fêtes - 06 45 16 91 61 - 16h				
Dim 19	Bourse aux jouets	FCPE	Salle des Fêtes	fcpe.vinon@gmail.com	
Sam 25	Stage Bal country	Country dance passion	Salle des Fêtes	06 73 61 88 67 - après-midi et soirée	
24 et 28	Noel solidaire	Centre social Maison du partage		Salle des Fêtes - 04 92 79 34 62	